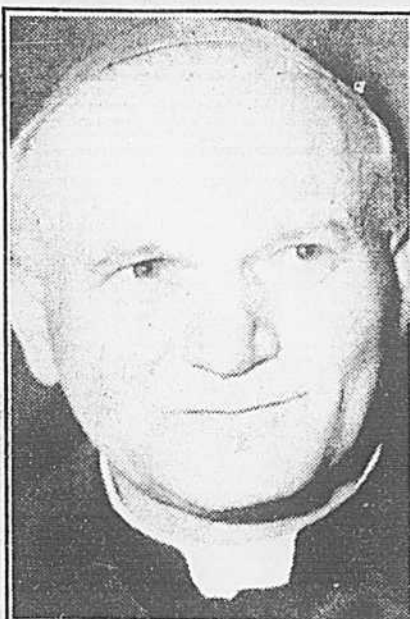




Le pape n'entend pas venir au Canada

CITE DU VATICAN (AP) — Une visite du pape Jean-Paul II au Canada durant son voyage aux États-Unis et en Irlande, en octobre, n'est pas au programme, ont déclaré lundi des sources sûres du Vatican.

Le gouvernement canadien avait informé le Vatican que le premier ministre Joe Clark serait enchanté de recevoir le pape durant son périple hors d'Italie, mais les informateurs ont précisé qu'aucun arrêt autre que ceux déjà annoncés n'était prévu.

Ces sources ont confirmé la réception d'un télégramme en provenance de Québec et invitant le pape à visiter la cathédrale de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Le pape visite la République d'Irlande du 29 septembre au 1^{er} octobre, puis s'envole vers les États-Unis pour prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies, à New York. Aucune autre destination précise n'a été annoncée, mais le président Carter a déjà dit, au cours d'une interview, qu'il devait avoir une entrevue privée avec le Saint-Père à la Maison-Blanche.

Réfugiée, elle veut devenir médecin

Une adolescente vietnamienne de 18 ans, Diep Thi Nahn, que les sœurs françaises appelaient Caroline, se retrouve aujourd'hui seule à Montréal. Elle était parmi les 92 réfugiés venant de Hong Kong à bord d'un appareil des Forces armées canadiennes. Sa famille est éparpillée aux quatre coins du globe. Bien que solitaire, elle a de l'espoir pour son avenir dans sa patrie d'adoption. A peine débarquée de l'avion, après son baptême de l'air, elle fait des projets pour poursuivre ses études de médecine. — page C 6

édito

• Clark, mieux traité que Giscard

par Jean PELLERIN

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: C 7, C 8
— Horaires: C 8
Bandes dessinées: B 11
Carrières et professions: D 11
Décès, naissances, etc.: D 10
Économie: C 1 à C 5
Êtes-vous observateur?: D 4
FEUILLETON: D 5
Horoscope: B 11
L'auto: B 8
Le monde: A 10, A 11
Mot mystère: B 11
Mots croisés: B 11
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: D 4 à D 8
C 10, C 11
Plains Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: C 9
Radio et télévision: C 8
Sports: B 1 à B 6
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3

Déçus, les fonctionnaires abandonnent la Sun Life

par Laurier CLOUTIER

L'Alliance de la fonction publique du Canada, au troisième rang des syndicats canadiens et le plus important chez les fonctionnaires fédéraux avec ses 180,000 membres, retirera demain le premier août son régime d'assurance-vie volontaire de la Sun Life, qui le détenait depuis 1963, pour le confier à la Confédération (Confederation Life), de Toronto, et à La Laurentienne, de la Vieille Capitale.

Dans le cadre du congrès de l'Alliance à Québec jusqu'à vendredi, M. Brian Bockstael, directeur du service de la comptabilité du courtier James E. Coujlin, d'Ottawa, chargé de l'administration du contrat par les deux assureurs-vie, a déclaré au cours d'une entrevue que la Sun Life perd ce nouveau contrat à la suite de la demande des membres du syndicat qui ne trouvaient pas la compagnie assez active dans le recrutement

et l'information. Le déménagement du siège social à Toronto en 78 constitue un autre motif de l'élimination de la Sun Life.

«La promotion n'était pas assez importante pour permettre la croissance» de ce plan volontaire, a déclaré M. Bockstael.

De \$300 à \$400 millions

Le régime rejoignait 26,000 membres, représentait \$101 millions d'enveloppes d'assurance

et commandait des primes de \$1.7 million.

Mais M. Bockstael a ajouté qu'avec «une bonne promotion», les deux nouveaux assureurs-vie pourraient tripler l'importance de ce contrat.

Il a évalué, «d'une façon conservatrice», qu'on pourrait rejoindre «de 60,000 à 70,000 membres pour des primes de \$2.5 à \$3 millions et un volume d'envergure de \$300 à \$400 millions».

— Voir ALLIANCE, page A 6



Voir Terre des Hommes avec les yeux d'un enfant!

Être la grande personne qu'un enfant amène à Terre des Hommes, c'est tout voir avec des yeux juvéniles, tout savourer pour des raisons qui échappent aux adultes, comme l'a découvert Lily TASSO. Benoît David, 13 ans, le reporter officiel de Terre des Hommes, lui a en effet servi de guide et lui a fait partager sa joie de découvrir le tout nouveau Parc du Petit Prince. Benoît et son frère Martin, 10 ans, ont marché sur une corde raide, ont escaladé

des marches en rondin et se sont élancés sur des cordes suspendues, ayant l'impression d'être des héros à la manière de Tarzan. A TDH, chaque pavillon recèle des trésors qu'un enfant peut et doit découvrir. Mais pour Benoît, son préféré, c'est le pavillon de la Tchécoslovaquie, rempli à craquer de choses à lire, à manipuler et à examiner. Benoît est aussi fasciné par les Croquenotes, ces animaux mécanisés de taille imposante, qui chantent et qui

dancent. Au Village d'autrefois, les deux garçons ont admiré la collection de chapeaux, ont salué les poneys, examiné la tordeuse à linge et la balance à peser les bonbons. Le cirque sculpté les a plongés dans le ravissement. Pour les adultes, cette Terre des Enfants est une occasion de renouvellement, surtout si c'est un enfant qui les guide.

— page D 1



Mort de Marcuse, prophète adulé d'une certaine révolution

— page C 8

Nouvelle augmentation des tarifs aériens

GENEVE (AP, UPI) — Les membres de l'Association internationale du transport aérien (IATA) ont décidé à l'unanimité de hausser leurs tarifs de passager et de fret pour pallier l'augmentation du carburant.

Les nouveaux tarifs devront être approuvés par les gouvernements des 63 pays qui ont voté cette augmentation de 9 à 15 p. cent. On ignore quels seront les effets de cette décision sur les tarifs internationaux en vigueur au Canada et aux États-Unis. Les nouveaux tarifs devraient être dévoilés d'ici quelques jours. Il s'agit de la deuxième augmentation décriée par l'IATA depuis le début de l'année.

Depuis le début de 1979, le coût du carburant utilisé par les avions a doublé, en raison des hausses décidées par l'OPEP.

Dalila serait remariée

par Huguette LAPRISE

Bien que le dossier au ministère de la Justice du Québec sur son vraisemblable enlèvement ne soit toujours pas classé, la jeune Algérienne de 26 ans, Dalila Maschino, que son frère avait arrachée à son mari Denis, aurait été remariée à un Algérien.

En effet, selon une dépêche de l'Agence France-Presse, le Mouvement algérien pour la paix et les libertés a fait savoir, hier, que Messaoud Zeghar, qui aurait ramené de force sa sœur en Algérie à bord d'un Boeing 707, doit annoncer prochainement, à la télévision américaine, ce mariage.

L'affaire Dalila Maschino, qui a fait la manchette des médias d'information pendant plusieurs mois l'été dernier, qui avait à

— Voir REMARIEE en page A 3

SAQ: vers la grève générale

— page A 3

Valentine fête à sa façon

Ellis Valentine a fêté son 25^e anniversaire avec deux circuits et les Expos ont vaincu les Cards de St. Louis 5-1 dans le second match du programme double disputé hier, au Stade Olympique.

Dans le premier match, Keith Hernandez a réussi le quatrième grand chelem de sa carrière pour mener les Cards à une victoire de 7-2. Woodie Fryman a échoué en relève à la huitième manche.

— page B 1



ASBESTOS

La Cour d'appel refuse une nouvelle injonction

MONTRÉAL (PC) — La Cour d'appel a rejeté lundi une demande d'injonction interlocutoire de l'Asbestos Corp. Ltd qui aurait empêché le gouvernement du Québec d'exproprier son actif.

Le juge Albert Mayrand a décidé qu'il ne pouvait pas, seul, trancher; il faut trois juges, selon lui, pour émettre pareille injonction.

Judi dernier, quand l'Asbestos a présenté sa requête, le juge Mayrand était seul en Cour d'appel, appelé d'urgence alors que ses collègues étaient en vacances.

La décision du juge Mayrand pourrait permettre aux avocats

de la compagnie d'inciter les trois juges à revenir sur le Banc pour entendre leurs arguments.

Le juge Mayrand a précisé que s'il avait eu juridiction, il aurait hésité à émettre une injonction parce que cela aurait équivalu à renverser un jugement d'un tribunal inférieur.

Mercredi dernier, la Cour supérieure du Québec rejetait une requête en injonction qui aurait pu valoir durant deux ans, jusqu'à ce que les tribunaux eussent décidé de la constitutionnalité de la loi d'expropriation du Québec.

Vendredi, la compagnie s'adressait à la Cour d'appel pour

demandeur une injonction interlocutoire. Elle voulait ainsi se protéger contre une expropriation en attendant un appel de la décision de la Cour supérieure.

Bien que les décisions d'appel laissent le gouvernement libre de prendre en charge la compagnie, plusieurs personnalités officielles, dont le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, ont laissé entendre qu'il n'était pas question pour le Québec de s'approprier prochainement l'Asbestos.

Hors de cour, même les avocats de la compagnie sont d'accord que l'expropriation n'est pas prochaine.

La section québécoise rejetée par la majorité de l'AFPC

Des fonctionnaires fédéraux de Montréal claquent la porte au congrès de leur syndicat

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Le 5e congrès triennal de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), qui se tient cette semaine à Québec, a rejeté hier par 315 voix contre 88 une résolution pilotée par ses membres québécois préconisant la formation d'une entité québécoise au sein de ce regroupement de syndicats de fonctionnaires fédéraux.

Le président du Syndicat des Travailleurs fédéraux du Québec

(STFQ), M. Robert Martin, a réagi immédiatement à la décision de l'Alliance, déclarant qu'il mènerait dorénavant sur le plan politique une lutte pour la reconnaissance du STFQ en tant que seul représentant des membres québécois de la fonction publique fédérale. Il estime avoir désormais épuisé tous les recours à l'intérieur de l'Alliance et veut maintenant s'en dissocier complètement.

M. Martin s'est retiré du congrès, où il avait droit de parole à titre de président du Conseil ré-

gional de Montréal de l'AFPC, dont les 18.000 membres l'ont élu, a-t-il expliqué, avec mandat de mettre sur pied le STFQ.

Il a affirmé que son groupe a l'appui d'environ 80 p.c. des quelque 35.000 fonctionnaires fédéraux du Québec et s'est dit assuré que la reconnaissance du STFQ n'est plus qu'une question de temps.

L'Alliance se compose «d'éléments» nationaux tels le Syndicat de l'Agriculture, le Syndicat de l'Impôt, etc.

La formation d'un nouvel élément requiert 1500 signatures. M. Martin avait présenté une pétition de 2000 noms avec sa résolution et affirmé en avoir recueilli 3000 autres.

Le président de l'AFPC, M. A. I. Stewart a dit aux journalistes à la fin de la journée que l'adoption de la résolution aurait jeté par terre les structures de l'Alliance, la création d'une entité québécoise en suscitant d'autres dans chaque province.

Il s'est demandé comment on pourrait répondre efficacement aux besoins des membres avec 10 unités régionales faisant face à un seul patron à Ottawa.

M. Stewart a par ailleurs mis en doute l'affirmation de M. Martin à l'effet qu'il représente 80 p.c. des membres québécois et il a affirmé que ceux qui avaient signé la pétition n'étaient pas tous conscients de ce que cela impliquait sur le plan de la «constitution» de l'Alliance.

Fabien Roy

La prochaine démarche du STFQ sera de faire présenter au Parlement fédéral un projet de loi amendement la Loi des relations de travail qui ne reconnaît, expliquait M. Martin, que les regroupements pancanadiens.

«Si M. Clark, a-t-il poursuivi, qui a là une bonne occasion de faire preuve de bonne volonté à l'endroit du Québec, hésite trop avant de présenter ce projet de loi, M. Fabien Roy se fera un plaisir de le déposer».

M. Martin a par ailleurs expliqué que ce regroupement des fonctionnaires fédéraux sera nécessaire quel que soit l'avenir constitutionnel du Québec.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: — Maximum: 29
Averses et possibilité d'orages; vent modéré

DEMAIN

Peu de changement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	26	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Outaouais	—	29	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Laurentides	—	26	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Cantons de l'Est	—	29	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Mauricie	—	28	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Québec	—	29	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	—	28	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Rimouski	—	24	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Gaspésie	—	24	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Bas-Caraïbe	—	24	Averses et poss. d'orages	Peu de changement
Sept-Îles	—	24	Averses et poss. d'orages	Peu de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Vancouver	13	22
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	12	28
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	13	26
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	12	26
Ontario	Averses	Toronto	20	29
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	16	27
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	17	24
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	17	26
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	15	25

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	22	31	Chicago	22	31	Nlle-Orléans	23	33
Washington	22	29	San Francisco	13	27	Miami	26	31
Boston	23	28						

vers les capitales

Amsterdam	—	20	Londres	—	21	Stockholm	—	15
Athènes	—	28	Le Caire	—	—	Sydney	—	9
Berlin	—	20	Lisbonne	—	24	Tokyo	—	29
Bruxelles	—	18	Madrid	—	33	Tunis	—	35
Casablanca	—	26	Moscou	—	—	Vienne	—	27
Genève	—	28	Paris	—	23	Varsovie	—	—
Hong Kong	—	26	Rome	—	30			

vers les plages

Acapulco	25	33	Bermudes	27	29	Nassau	25	32
México	12	23	Barbade	24	30	Rio de Janeiro	—	18

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	lundi au samedi	\$1.75
	lundi au vendredi	\$1.25
	samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines	13	26	52
par courrier: Canada				
lundi au samedi		\$37.00	\$74.00	\$148.00
lundi au vendredi		\$24.00	\$48.00	\$96.00
samedi seulement		\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines	13	26	52
par courrier:				
lundi au samedi		\$55.25	\$110.50	\$221.00
lundi au vendredi		\$34.45	\$68.90	\$137.80
samedi seulement		\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE

285-7272	REDACTION
285-7070	PROMOTION
285-7100	RELATIONS DE TRAVAIL

PETITES ANNONCES (annonces classées)

285-7111	Commandes
----------	-----------

du lundi au vendredi 9h à 17h
Pour changer ou annuler 285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES

285-7202	Détailants
285-7306	National, Télé-Presse, Vacances, voyages
285-7320	Carrières et professions, nominations

COMPTABILITÉ

285-6892	Grandes annonces
285-6901	Petites annonces

Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (samedi 9h à 16h)
285-6911

Mission auprès des anglophones de la Côte nord

QUÉBEC (d'après PC) — Un groupe de fonctionnaires provinciaux, accompagnés de David Payne, un adjoint du ministre du Développement culturel Camille Laurin, visitera les agglomérations surtout anglophones de la Côte nord la semaine prochaine pour tenir des audiences sur les services gouvernementaux.

M. Payne, qui est chargé des relations entre le gouvernement et les anglophones de la province, sera accompagné du député péquiste de la région, Denis Perron, qui représente la circonscription de Duplessis.

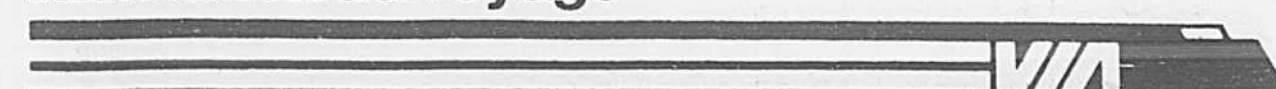
Les 15 endroits visités, la plupart des villages de pêcheurs, ne sont pas reliés entre eux par la route et ne sont desservis que par des traversiers ou des avions. La première audience aura lieu à Blanc Sablon le 6 août.




Deux jours qui vous feront découvrir toutes les facettes de la grande ville et la splendeur des célèbres chutes. Toronto vous dévoilera son hôtel de ville, ses gratte-ciel, ses boutiques, ses restaurants... bref les multiples facettes d'une aussi grande ville. Prenez le temps de les découvrir. Niagara Falls vous impressionnera avec ses chutes imposantes. Vous pourrez les admirer longuement du haut de la tour Panasonic. Une visite et un spectacle au célèbre "Marineland — Game Farm" sont prévus; vous aurez aussi tout le temps voulu pour vous promener dans la réserve et observer les nombreux animaux sauvages... Tout compte fait, les choses à voir et à revoir ne manquent pas à Toronto et à Niagara Falls.

Le prix par personne, à raison de deux par chambre, comprend: l'aller-retour Montréal-Toronto, en voiture-coach; un billet d'excursion Toronto-Niagara Falls; tous les transferts en autocar à Niagara Falls; admissions au "Marineland — Game Farm" et à la tour Panasonic; deux nuits au Lord Simcoe, au Royal York, au Toronto Harbour Castle Hilton ou au Westbury, et deux petits déjeuners.

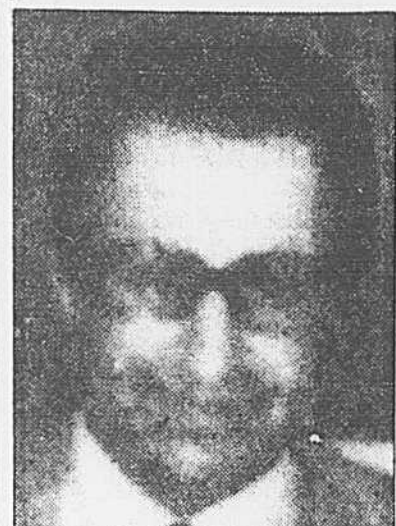
l'invitation au voyage



Remariée, elle serait bigame

SUIVE DE LA PAGE A 1

prime abord une certaine allure rocambolesque ou tout d'un conte des mille et une nuits, n'en demeure pas moins un dossier épais de plusieurs pouces au ministère de la Justice du Québec comme au ministère des Affaires extérieures à Ottawa.



Le frère de Dalila, Messaoud Zeghar.

L'affaire Maschino commence par une plainte d'un jeune étudiant qui prépare un doctorat en sciences économiques à l'Université McGill qui allègue que son beau-frère a enlevé sa femme parce qu'il ne pouvait admettre en tant que chef du clan que sa soeur, une musulmane, ait marié un non-musulman. Denis Maschino avait en effet épousé Dalila Zeghar, sans le consentement de la famille de la jeune fille, le 10 mars 1975, dans un village de la région parisienne, à Colombes. Pendant les trois années qui précédèrent son supposé rapt dans la nuit du 24 au 25 avril 1978, le couple, qui vivait dans un minable appartement de la rue Bleury, à Montréal, eut à faire face à des menaces de mort et à d'autres harcèlements de toutes sortes.

L'enquête policière qui devait conduire cinq policiers de la Sûreté municipale de Montréal dans quelques capitales du monde, New York, Los Angeles, Paris, Genève, bien qu'elle aboutit à un volumineux et impressionnant dossier, ne permit pas au ministère public du Québec de porter des accusations.

Pourtant, le ministre de la



Denis et Dalila Maschino, photographiés alors qu'ils vivaient à Montréal.

Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, avait déclaré avoir «la conviction morale qu'il y avait bel et bien eu enlèvement», mais que tant que les personnes concernées, donc Dalila Maschino, n'étaient pas ici, la justice ne pouvait suivre son cours. Le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, s'était également dit certain que la jeune femme était gardée de force en Algérie. Toute démarche diplomatique du Canada à Alger s'avéra tout aussi vaine que l'enquête de police. Volontairement ou pas, Dalila Maschino

devait déclarer au chargé d'affaires canadien, M. Franco Pillarella, qu'elle ne désirait pas témoigner devant les autorités canadiennes et qu'elle se trouvait en Algérie dans sa famille de son plein gré. Ce qui était cependant contraire à ce qu'elle avait écrit à son mari Denis et à des amis comme à ce qu'elle avait prétendu devant des journalistes, à savoir que son frère l'avait enlevée pour la marier à un autre homme de son choix.

La loi coranique prescrit que tout mariage d'une musulmane avec un non-musulman est nul.

Il a été impossible de rejoindre Denis Maschino qui se trouve actuellement à Paris et ne doit revenir à Montréal que le 26 août. Cependant, jointe au téléphone dans la capitale française, son avocate Betty Chanin a tenu à souligner, qu'en vertu de la loi française, le mariage de Denis et Dalila Maschino est valide et que pour que la jeune femme se remarie, il faudrait qu'il y ait divorce. «Si elle a été remariée selon une autre loi, elle est bigame», a-t-elle ajouté.

SAQ: vers une grève générale

par Pierre VENNAT

Le conflit de la Société des alcools du Québec, qui perdure depuis plusieurs semaines et paralyse plus souvent qu'autrement la plupart des magasins de la société, loin de se résorber s'achemine vers la grève générale.

Le président du Syndicat des employés de magasins, M. Renald Asselin, à la suite de l'échec des négociations encore une fois, dimanche, et au lock-out dans la plupart des magasins de la métropole hier, a en effet annoncé son intention de convoquer un conseil général de son organisme, lequel convoquerait à son tour deux assemblées générales, une à Québec et l'autre à Montréal, pour voter la grève. Le tout serait fait dans un délai d'une semaine.

La décision de procéder ainsi sera prise demain, lors d'une ultime rencontre de négociations, mais M. Asselin ne semble pas avoir beaucoup d'espoir.

Mais pourquoi une grève générale alors que le syndicat, jusqu'ici, avait procédé par grèves sporadiques ou rotatives de façon à permettre à la population de s'approvisionner au moins une fois de temps en temps à certains endroits, et aux membres qui n'ont pas de fonds de grève de toucher tout de même un certain salaire?

La principale raison, outre l'attitude patronale qui, selon M. Asselin, veut gruger les acquis syndicaux notamment en matière de critères de promotion tout en accroissant ses droits de gérance, résiderait dans le nombre considérable de lock-out décrétés par la Société. Ainsi hier, selon M. Asselin, plus de 90 p. cent des magasins de la région métropolitaine étaient en lock-out.

Depuis quelque temps, il y aurait toujours au moins les tiers des magasins de la province en lock-out, c'est-à-dire dont les employés, même désireux de travailler, sont mis à pied par la direction.

Ce sont donc les employés ainsi mis à pied par la direction qui font pression sur leur exécutif

syndical, tolérant de plus en plus mal d'être ainsi mis à pied, sans salaire, pendant que leurs confrères syndiqués travaillent. Si la Société veut la guerre, estime-t-on, elle l'aura et on paralysera tout.

Mais il est évident que M. Asselin ne voit pas cette perspective avec beaucoup d'enthousiasme et il espère que les importateurs d'alcool réussiront à faire assez de pressions sur la Société pour que le conflit, qui dure depuis plus d'un an, finisse par se régler.

Quant aux membres, ils devront assumer seuls le coût de leur grève, le syndicat ayant toutefois des sommes encore assez importantes pour «dépanner» les plus démunis.

Quant à la population, elle peut toujours se procurer certains vins à l'épicerie et l'on trouve toujours du «fort» en abondance dans les bars, restaurants et hôtels. Mais il faut y mettre le prix.

Par ailleurs le syndicat a adressé au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, une requête lui demandant de nommer un enquêteur spécial, le syndicat prétendant que la Société brise sciemment les dispositions de la loi antisabotage.

Le cardinal de retour à l'automne

YAOUNDE, Cameroun (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a annoncé, hier, son retour au Canada pour l'automne prochain.

Faisant visiter au premier ministre Joe Clark et à son épouse Maureen McTeer le centre pour handicapés qu'il dirige au Cameroun, l'ancien archevêque de Montréal a dit espérer pouvoir venir en aide aux réfugiés de la mer en provenance d'Indochine.

Le centre du Cameroun, où on traite même des lépreux, sera donné au gouvernement du pays.

SUPER VENTE
À LA LIBRAIRIE CLASSIC
du
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
PAYEZ
50% DU PRIX
INDIQUÉ
SUR TOUS
LES LIVRES
POUR 4 JOURS SEULEMENT
LES 1er, 2, 3 ET 4 AOÛT
LIBRAIRIE CLASSIC
Centre d'achats Rockland, Mont-Royal
Tél.: 733-1414

HEURES D'OUVERTURE	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h30 à 6h00	9h30 à 9h00	9h30 à 9h00	9h30 à 5h00

Canon
UNE IDÉE
GÉNIALE

Canon AE-1
35 mm Reflex à lentille interchangeable, contrôle d'exposition automatique, compact, léger, accepte le flash électronique et l'avance-films automatique, complet avec lentille 50 mm F1.8.
\$369⁹⁹

Canon AT-1
Ses caractéristiques et sa souplesse sont sans égales, dans sa catégorie de prix. Caméra avec lentille 50 mm F1.8 et étui.
\$299⁹⁹

Canon 155A
Flash électronique complètement automatique, s'adapte sur Canon AE-1, AT-1, AV-1, A1.
\$84⁹⁹

Canon 514XL-S
Cine-caméra super 8 sonore, zoom 5 à 1 avec lentille macro. Vitesses 18-24 et image par image, niveau sonore, ajustement automatique, vendu avec étui. Microphone à perche vendu séparément.
\$479⁹⁹

\$129⁹⁹
Avance-films automatique Canon (Winder), s'adapte sur tous les Canon électroniques.

Lozeau LTÉE
SUR LA PLAZA
6229, rue Saint-Hubert
Stationnement à l'arrière du magasin
Le magasin le plus complet en équipement photographique à Montréal.
A votre service depuis 53 ans

Tél.: 274-6577

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

Joe Clark, mieux traité que Giscard

La première visite officielle en Afrique d'un Premier ministre canadien aura été soulignée d'une façon surprenante par le Cameroun, samedi. A la tête d'un défilé de 250 voitures chargées de grappes de dignitaires, M. Clark a reçu un accueil enthousiaste et haut en couleur de la part des quelque cent mille personnes qui se pressaient sur son parcours. «Je n'ai jamais rien vu de tel», a-t-il dit à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il en pensait.

Non seulement le Premier ministre canadien reçut-il un accueil aussi chaleureux que celui qu'on avait réservé au Président Giscard d'Estaing, en février dernier, mais le *Cameroun Tribune* y est allé d'un numéro spécial de 80 pages consacrées au Canada et à son Premier ministre, ce qui était un record, le Président de la France n'ayant eu droit qu'à 60 pages au début de l'année...

Pareil déploiement en dit long sur l'estime dans laquelle on tient le Canada au Cameroun, pays bilingue comptant plus de six millions d'habitants et issu de la fusion de protectorats français et britanniques en 1961.

Habitué à se comparer toujours aux États-Unis, le Canada a naturellement tendance à se percevoir comme une puissance de fort modeste grandeur: un pays qui ne pèse pas lourd à l'échelon international. Pourtant, il suffit de

voyager un peu pour se rendre compte de l'importance et de l'influence de cette puissance soi-disant insignifiante dans le monde en général, et chez les pays en voie de développement en particulier.

Au Cameroun, on apprécie d'autant mieux le Canada qu'on le perçoit comme un modèle à imiter en matière linguistique. Comme l'a souligné le Président Ahmadou Ahidjo, les deux pays sont composés d'anglophones et de francophones. Par le fait même, ils partagent ce que M. Ahidjo appelle «un héritage lourd et exaltant».

À l'instar de plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, le Cameroun a tout lieu de se sentir en profonde sympathie avec le Québec. Mais, comme le Canada, le Québec est porté à se déprécier. Il a tendance à ignorer l'importance matérielle et surtout humanitaire de l'apostolat de ses missionnaires. Des représentants des Églises catholiques et protestantes du Canada sont fort répandus dans le monde. Or, les missionnaires catholiques, particulièrement nombreux, viennent surtout du Québec. Ils ont établi au Cameroun, comme ailleurs, des liens non seulement d'amitié, mais de fraternité qui contribuent à propager le bon renom de notre province et de notre pays. Le plus illustre de ces missionnaires est, sans conteste, le cardi-

nal Paul-Émile Léger, l'apôtre des lépreux qui est au Cameroun ce qu'Albert Schweitzer a été au Gabon.

L'accueil chaleureux réservé à M. Clark se voulait sans aucun doute aussi une marque de reconnaissance pour ce que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a fait pour ce pays. Des idéalistes critiquent parfois le Canada, jugeant l'ACDI trop avare de son aide aux pays déshérités. Pourtant, si l'on considère le pourcentage du produit national brut (PNB) que les pays développés consacrent à l'aide à l'étranger, on constate que le Canada se classe parmi ceux qui font le plus. En 1978, il dispensait \$1,2 milliard d'aide à 92 pays. Ce montant représente 0,58% du PNB, ce qui veut dire plus que le Japon (0,24%), que l'Angleterre (0,37%), que l'Allemagne (0,40%). À noter que le Cameroun est l'un des dix pays les plus choyés de l'ACDI. C'est sans doute ce qui explique l'accueil réservé à M. Clark. Incidemment, ce dernier eut l'occasion de voyager en chemin de fer et de visiter des installations portuaires que l'ACDI a contribué à bâtir.

Le Premier ministre canadien n'a rien dit de très nouveau au cours des réceptions officielles auxquelles il eut à participer, mais il sut répéter avec chaleur ce que tout Occidental bien né se doit de penser. Il s'est déclaré parti-

san d'un nouvel ordre économique international, de même que de la relance du dialogue Nord-Sud et de l'élaboration, dans le cadre de l'ONU, d'une stratégie internationale de développement pour les années 80. De plus, il a souligné voir le secteur privé canadien participer davantage au développement des pays du Tiers-monde.

Il n'y a rien de très compromettant dans tout cela. Il s'agit d'une rhétorique conventionnelle qui fait opiner du bonnet à peu près tout le monde mais qui n'engage pas à grand-chose. Ce qui compte, c'est d'abord l'aide tangible qu'un pays peut apporter à la mise sur pied d'une infrastructure essentielle. Ce qui compte surtout, c'est le minimum d'abnégation dont le pays qui aide ou prête doit savoir faire preuve. Sur ce point, le Canada est parmi ceux qui ont le moins à se reprocher.

Pour ce qui est du reste, et notamment de la participation du Canada à la francophonie en tant qu'un des éléments «fondamentaux et permanents» de sa politique étrangère, c'est sans doute là une autre fleur de rhétorique qui fait bien dans le décor et qui n'a heureusement pas au Cameroun, la saveur douteuse qu'elle risque d'avoir à Québec et à Ottawa. Mais il fallait que ces choses fussent dites, et M. Clark les a bien dites.

Jean PELLERIN

bloc-notes

Les entreprises-symboles

Le ministre fédéral des Transports, M. Don Mazankowski, a expliqué, dans une interview télévisée dimanche sur le réseau CTV, que le Canadien National et Air Canada étaient des symboles de l'unité nationale. Pour cette raison, a poursuivi le ministre, ces deux entreprises devraient demeurer des sociétés d'État, c'est-à-dire ne pas être cédées au secteur privé. Pour un ministre des Transports, un tel langage est tout à fait compréhensible, puisque ces deux grandes entreprises sont les principales sociétés d'État qui relèvent de son ministère. Mais les propos de M. Mazankowski ne sont pas aussi logiques qu'ils paraissent de prime abord.

Les citoyens canadiens savent depuis longtemps que le parti progressiste-conservateur n'est pas socialiste ni même social-démocrate, en dépit du fait qu'il a accordé l'épithète «progressiste» à son ancien nom «conservateur».

Le parti du ministre des Transports favorise au contraire l'entreprise privée, et a même promis au cours de sa campagne électorale de retourner au secteur privé un grand nombre de sociétés d'État. On peut alors se demander si le parti tory faisait une restriction mentale et voulait ne retourner au secteur privé que les sociétés d'État non rentables. Car il faut préciser que les derniers bilans du CN et d'Air Canada montrent des surplus au lieu des déficits habituels, surtout pour le CN.

Si les Tories attendaient que ces entreprises soient déficitaires pour les céder au secteur privé, ils feraient un mauvais calcul, puisque ces entreprises devraient

alors être cédées à très bas prix pour être alléchantes. Il vaut mieux donner au ministre Mazankowski le bénéfice du doute, et accepter sa théorie des sociétés d'État comme symboles de l'unité nationale. Malheureusement on tombe de Charybde en Scylla. Car une telle théorie équivaut à peu près à dire que l'URSS ou toutes les entreprises sont des sociétés d'État jouit d'une plus grande «unité nationale» que les USA où il y a très peu d'entreprises d'État, même pas une ligne aérienne. Comme les symboles doivent être à la mesure de ce qu'on valorise, plus les Tories tiennent «l'unité nationale» en haute estime, plus ils devraient nationaliser d'entreprises importantes.

Bien sûr, ce raisonnement est caricatural. Mais il sert à illustrer le comportement des Tories qui, depuis leur accession au pouvoir, agissent de façon assez contradictoire. Ils avaient pourtant raison d'affirmer, quand ils étaient dans l'opposition, que le fédéral devrait se retirer de la plupart des entreprises qu'il contrôle en totalité ou en partie. Autant pour nationaliser que pour dénationaliser, il faut des critères sérieux. Non pas des arguments opportunistes comme les entreprises-symboles du ministre des Transports. D'ailleurs, sur quoi les Canadiens sont-ils le plus d'accord d'un océan à l'autre, sinon sur les besoins en pétrole? Une société pétrolière canadienne est alors le symbole idéal de «l'unité nationale». Pourtant les Tories veulent démanteler Petro Canada.

Yvan GUAY



(reprise)

Droits réservés

Nager et respirer

Encore un peu de temps et la région de Montréal aura retrouvé des eaux qui lui permettent de se baigner sans risquer la maladie et des espaces verts qui lui permettent de respirer un air pur dans un cadre de beauté. Il semble qu'on ait passé le stade des promesses: on peut commencer à croire à la réalité.

Le ministre de l'Environnement purifie la rivière des Mille-Iles; le ministre des Affaires municipales embellit Rivière-des-Prairies. Le premier offre \$16 millions; le second, \$10,5 millions. Ce sont des sommes appréciables. Et le ministre Marcel Léger déclare que son gouvernement s'attend à dépenser quelque \$144 millions dans la seule région de Montréal pour la purification des eaux. On peut donc s'attendre à retrouver un bonheur perdu.

La qualité de l'environnement représente une nouvelle valeur qui s'insère dans la préoccupation de la qualité de vie. Il faut reconnaître que le gouvernement péquiste s'efforce de répondre adéquatement aux besoins de la population à ce sujet.

Mais il ne suffit pas de construire ou de perfectionner des usines de purification pour éviter la pollution; il ne suffit pas davantage

d'aménager des espaces verts pour en faire des parcs agréables. Si on ne sait pas contrer la pollution, il faut s'attendre à toujours retrouver des situations semblables à celles que nous connaissons présentement.

Il faudra donc que le gouvernement se fasse très sévère envers les pollueurs professionnels que sont les grandes industries et les petites entreprises. Il lui faudra surveiller les villes dont les installations insuffisantes sont parfois cachées par des administrations honteuses ou profiteuses. Il lui faudra entreprendre des campagnes de sensibilisation pour rendre l'ensemble de la population consciente de sa responsabilité.

Si le gouvernement doit aujourd'hui dépenser \$144 millions, c'est à cause de prédecesseurs, d'autorités municipales et de chefs d'industrie qui ont profité de la pollution qu'ils toléraient.

Mais l'embellissement et la purification ne sont possibles que chez ceux qui ont un certain goût de beauté et de pureté. Et ça, on ne peut pas dire que ça court toutes les rues. Il faudra peut-être plus de conscience du laid pour désirer le beau.

Jean-Guy DUBUC

Dans la presse anglophone

Extraits d'éditoriaux tirés des journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Une nécessaire indépendance

La Commission de la Fonction publique a rempli son devoir statutaire et publié un rapport annuel sur l'état de la fonction publique fédérale, qui est la plus importante organisation du Canada.

Le rapport, comme à l'accoutumée, comporte une foule de statistiques... Mais la question brûlante que doit résoudre la CFP ne concerne pas les statistiques...

Le document paru fait indirectement allusion au rapport Lambert, dans un paragraphe prudemment rédigé et intitulé «Responsabilité» — ce mot passe-partout de l'administration moderne.

Le gouvernement Clark, éventuellement, s'adressera au rapport Lambert. En le faisant, il ferait bien d'écouter la CFP quand elle dit n'être pas satisfaite de la façon dont elle doit présenter le compte rendu devant le Parlement: personne ne semble écouter.

Le gouvernement devrait étudier avec soin les conséquences des nominations de fonctionnaires

par des politiciens, fussent-ils même des ministres du cabinet. La CFP, en plus d'être un rempart contre le patronage, permet aux députés de dire aux aspirants que les emplois de la fonction publique sont dispensés par une agence indépendante sur laquelle ils n'exercent aucune influence. La plupart des députés tiennent à ce qu'il en soit ainsi, ne serait-ce que pour leur propre commodité.

La recommandation du rapport Lambert en vue de la création d'un comité d'administration réduirait le rôle de la CFP à celui de simple agence de surveillance, qui ne protesterait que lorsque les postes sont dispensés pour autre chose que le strict mérite. M. Gallant soutient que ceci créerait un «climat d'administration par confrontation», ce qui est précisément à l'antipode de la bonne administration...

La CFP et le comité Lambert sont d'accord sur certains points importants, mais ils voient d'une manière absolument différente la structure et le processus de gestion du personnel. Cette différence a été discutée de manière constructive par M. Edgar Gallant, le président de la CFP, lors d'une réunion à Ottawa de l'Association canadienne de direction du personnel de la fonction publique.

M. Gallant (et ses collègues de la commission) sont profondément inquiets de la recommandation Lambert selon laquelle d'importants aspects de la dispense d'emplois de la fonction publique devraient être mis entre les mains d'un comité composé de ministres du cabinet. Évidemment, la CFP défend son territoire...

Les députés, tout particulièrement, devraient être conscients des conséquences que pourraient avoir des changements substantiels dans le rôle de la CFP. La commission préside sur une fonction publique qui a prouvé magnifiquement son intégrité, durant les semaines qui ont suivi la dernière élection fédérale. Tout changement de gouvernement est un test classique de la force et de l'indépendance d'un service gouvernemental. Le fait qu'on ait pu effectuer la transition avec une efficacité et une souplesse remarquables porte à croire que le système actuel, malgré ses déficiences possibles, est satisfaisant.

S'il doit être modifié, la décision finale devrait en revenir à un Parlement informé, non pas à des experts ou à des consultants en gestion de personnel. — Le 5 juillet.

«The Ottawa Journal»

Du français à Tokyo, mais pas à Toronto

Il y a quelque temps, j'ai écrit à deux compagnies d'appareils photos, l'une au Japon et l'autre à Toronto, afin de recevoir de la documentation. J'ai fait mes deux demandes en même temps. J'ai reçu, il y a deux semaines, une réponse en anglais de la compagnie japonaise, m'informant que je recevrais sous peu de la documentation en français. J'ai reçu celle-ci trois jours plus tard; elle était effectivement en français.

Deux semaines plus tard, j'ai enfin reçu la documentation de Toronto. Elle était en anglais, bien que je sache qu'il existe des dépliant en français. Mauvaise foi de leur part?

A mon avis, c'est ce que nous vivrons si les Québécois continuent de croire aux propos que M. Ryan nous tient depuis qu'il est dans le comité du «non». Faudra-t-il que le Québec devienne indépendant pour que les «Canadiens» deviennent aussi polis que les Japonais?

Jean-Marc BÉLIVEAU
Ste-Scholastique, Mirabel

Appui à des Franco-Ontariens

Ce qui suit est le texte de la lettre qu'ont récemment envoyée au ministre de l'Éducation du gouvernement de l'Ontario, Mme Bette Stephenson, les coprésidents du Comité d'Action Positive, Storrs McCall et Alex K. Paterson, appuyant la requête déposée par les francophones de la région Ottawa-Carleton au sujet de la création d'une commission scolaire francophone dans cette région.

Madame le ministre, Au nom du Comité d'Action Positive, nous nous permettons, par la présente lettre, d'appuyer la requête déposée par les francophones de la région Ottawa-Carleton au sujet de la création d'une commission scolaire francophone dans cette région.

Depuis sa création en décembre 1976, le Comité d'Action Positive consacre tous ses efforts à la recherche de solutions permettant aux Canadiens de langue française et anglaise de vivre et travailler en harmonie. Nous estimons que la force du Canada réside dans la diversité et l'interprétation de ses cultures, et rejetons l'idée de toute division linguistique territoriale au nom de laquelle une partie du Canada deviendrait exclusivement anglophone et l'autre francophone. C'est pourquoi nous considérons que l'existence de minorités linguistiques au sein de chaque province est un élément essentiel de la mosaïque canadienne. Si ces minorités conservent leur esprit dynamique et créateur, le Canada s'en trouvera enrichi; en revanche, se elles déclinent et disparaissent, le Canada, en tant qu'entité nationale, verra son avenir compromis.

Dans un essai sur les minorités, lord Acton a écrit: «Un Etat incapable de satisfaire les aspirations de différentes races se condamne lui-même; un Etat qui ne fait qu'assimiler ou expulser, détruit sa propre vitalité», et «La coexistence de plusieurs nations au sein d'un même Etat est un test et se trouve être la meilleure garantie qui soit des libertés. Cette coexistence est également l'un des principaux instruments de civilisation.»

Ce concept fait partie intégrante des principes régissant la politique des langues officielles, auxquels tous les partis fédéralistes ont souscrit et qui ont été redéfinis dans «Un choix national», document publié par le gouvernement fédéral en 1977. Selon ce document, «le français et l'anglais constituent un élément essentiel du patrimoine canadien. En conséquence, les politiques gouvernementales fédérales et provinciales doivent garantir les conditions du maintien et de l'épanouissement de ce patrimoine linguistique et, là où il existe des minorités francophones ou anglophones, les instances politiques fédérales et provinciales doivent les inciter et les aider à préserver leur langue.» Le document souligne également que «sauf circonstances particulières qui justifieraient que l'on diffère l'application de ce droit, les Canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix et les services appropriés leur seront offerts chaque fois que le nombre d'élèves sera suffisant.»

En Ontario, l'honorable William Davis a déclaré dans un discours prononcé en 1971: «La population francophone de cette province se caractérise par une vitalité extraordinaire, qui s'ac-

compagne d'une prise de conscience accrue de son identité. C'est pourquoi nous sommes résolus à fournir à la collectivité francophone de l'Ontario tous les moyens nécessaires à son épanouissement et les instruments qui lui permettront de jouer le rôle auquel elle aspire si intensément en Ontario.»

Il semblerait que personne ne conteste l'importance, pour la minorité francophone de l'Ontario, d'avoir libre accès aux écoles de langue française. La vitalité et l'existence mêmes de cette collectivité en dépendent. Nous irons encore plus loin. Tout comme au Québec les anglophones ont pu assurer leur survie culturelle en se dotant de leurs propres établissements d'enseignement et en les contrôlant, de même la collectivité francophone de l'Ontario doit, pour assurer sa survie, être en mesure d'exercer le même contrôle sur ses établissements.

Dans ce débat, deux éléments entrent en jeu. Le premier est le désir des parents francophones de la région Ottawa-Carleton de faire instruire leurs enfants dans leur langue maternelle. Ce point ne fait l'objet d'aucune opposition. Le deuxième élément est la nécessité, pour les francophones de la région, de développer et contrôler les établissements qui fournissent à leurs enfants une instruction en français. Tout ce que nous pouvons avancer, c'est que la survie d'une minorité dépend étroitement de la possibilité de contrôler ses établissements culturels et d'enseignement, comme l'expérience l'a montré au Québec. Sans cette possibilité, la minorité anglophone du Québec aurait disparu depuis plusieurs générations. C'est pourquoi nous prenons et soutenons la cause

des francophones d'Ottawa-Carleton, qui nous paraît raisonnable et légitime.

Le mémoire militant en faveur d'une commission scolaire francophone en Ontario et le Livre vert du gouvernement ontarien publié en réponse à ce mémoire abordent de nombreux problèmes particuliers que nous ne sommes pas en mesure de commenter et qui ne peuvent être résolus que par des négociations entre le gouvernement et les parties concernées. Nous voulons simplement affirmer un principe qui nous tient à cœur et selon lequel une minorité ne peut survivre que si elle détient le contrôle de ses établissements culturels et de ses établissements d'enseignement, tout en respectant ceux des autres.

Nous savons que trois des quatre commissions scolaires concernées, à savoir la commission scolaire de Carleton et les commissions scolaires de Carleton et d'Ottawa, sont favorables à l'implantation d'une nouvelle commission scolaire francophone dans leur région. Le fait que les districts scolaires concernés relèvent de notre capitale, qui est ou devrait être le symbole des valeurs essentielles du Canada en tant que nation, nous paraît une raison puissante d'accéder à la requête des francophones de la région.

Nous souhaitons sincèrement, Madame le ministre, que vous ne jugiez pas déplacée une intervention venant de Canadiens d'une autre province. Nous demandons au gouvernement de l'Ontario de faire preuve de compréhension et d'initiative dans un domaine reconnu à l'unanimité comme vital pour l'avenir de notre pays.

«Viens nous voir»

(Réponse à «Lettre d'un handicapé» publiée le 13 juillet.)

M. Marc Thibodeau, Repentigny.

Bonjour! Je viens t'inviter à venir visiter ton ami Bruno et en même temps le Centre hospitalier Saint-Charles-Borromée. Tu verrais par toi-même que dans la chambre (où il est d'ailleurs que pour dormir) il a un compagnon âgé, je suis d'accord avec toi. Mais M. Desrosiers a adopté Bruno dès le premier jour de son arrivée et lui témoigne de l'amitié presque paternelle. A l'étage où est située sa chambre il y a d'autres jeunes, c'est pourquoi on a voulu qu'il réside là. Mais il circule tellement, on a peine à le trouver pour la visite médicale ou autres. D'ailleurs, si tu viens, il faudra nous avertir dès que possible car ton ami Bruno a de multiples sorties et occupations et tu risquerais de ne pas le rencontrer. C'est ainsi que la semaine dernière, il est allé à Terre des Hommes avec des jeunes et moins jeunes, deux fois au baseball et, par l'Association de la paralysie cérébrale, il fera un voyage en avion demain. Dans la semaine une de nos jeunes bénévoles l'escortera trois fois à un tournoi d'échecs. Sais-tu qu'il a refusé un mois de vacances en dehors du Centre parce qu'il se sent bien adapté et entouré? Grâce à un bénévole il va chez ses parents le dimanche. Le personnel veut et tient à

répondre et même susciter son intérêt vers tout ce qui peut être joie de la jeunesse! Selon ses capacités physiques il a des sorties, il va à l'école et il fait l'apprentissage de la vie aussi normalement que possible. Nous avons tous pour but qu'il devienne autonome malgré son handicap. Et puis, s'il est ici, c'est que fort probablement il n'y avait aucune place ailleurs plus adéquate.

Vivre en foyer, avec ton ami comme compagnon, c'est un désir bien naturel de ta part; vous avez déjà partagé de vos moments à l'école. Mais est-ce réalisable? Ni l'un ni l'autre ne pouvez vous lever et manger seul; ne me crois pas défaitiste, ni contre tes projets de foyer d'accueil. Tu voudrais une petite famille pour vous deux; c'est ça n'est-ce pas? C'est ton droit le plus strict. Bruno a une grande famille ici, le personnel infirmier, les bénévoles (de jeunes bénévoles), le personnel en général l'entourent avec compétence, dévouement et amitié.

Viens le voir, tu lui feras plaisir et tu sauras que le Centre hospitalier Saint-Charles-Borromée peut aussi être une grande famille où les jeunes handicapés peuvent vivre et sourire. Tu demandes que l'on t'aide, moi je te dis viens nous voir.

Hélène
FRÉCHETTE-LEDUC
Responsable Service
des bénévoles
C. H. Saint-Charles-Borromée
Montréal

Pour vendre des couches

La Compagnie «Pampers»
Section Publicité

Par là présente je désire vous informer que je trouve une de vos annonces tout à fait inacceptable. Elle contribue à fausser la hiérarchie des valeurs. Il est inimaginable qu'on l'ait entendue si souvent à la télévision. Je suis la première coupable de ne pas vous avoir écrit avant.

L'annonce dont je veux parler est celle où l'on dit d'un enfant: «He is so good-looking, he deserves to be happy» («Il est tellement joli, il mérite d'être heureux.») Y a-t-il quelque chose de

plus faux, de plus tordu que cette phrase? Est-ce qu'il faut être beau, avoir les traits réguliers, avoir l'air fin pour aspirer au bonheur? A partir de cette publicité on peut se faire une idée du genre d'estime et de respect que vous portez au public. Vendre vos couches, voilà tout ce qui vous importe, même au risque de dire des idioties. Les personnes laides, dont les traits ne sont pas réguliers, n'ont pas droit au bonheur? «They don't deserve to be happy?»

Laurette ROY
Montréal

Question de prononciation

M. Jean Pelletier, correspondant de LA PRESSE à Washington, qu'on entend parfois sur les ondes de Radio-Canada, prononce le nom du président des États-Unis d'Amérique «Cartère». Pourtant il prononce à l'anglaise le mot «City» quand il dit Oklahoma City. S'il est en droit de prononcer le mot Cartère, il devrait prononcer le mot citi, car, en français la lettre «y» se prononce comme la lettre «i»...

Qu'il prononce Carter (carteur) à l'anglaise et City (cité) à l'anglaise; ou bien Cartère et Citi. Soit: uniformiser sa prononciation.

Dans le même ordre d'idée, s'il persiste à prononcer tout à la française, il devrait nous parler de Va - chin - ton (Washington), tout comme à Paris on dit Vater pour pissotières...

Arthur PRÉVOST
Ile Perrot, Qué.

Achat et rénovation d'habitations

M. Elmer McKay
Ministre de l'Expansion
économique régionale et
de la S.C.H.L.
Ottawa

Cher monsieur, Nous sommes une association sans but lucratif de locataires, à l'intérieur du projet Milton-Parc de la SCHL. Maisons Saint-Louis de Montréal Inc. a pris naissance dans des réunions à l'intérieur des maisons du quartier et a été fondée par des locataires, en décembre 1978. Les buts de notre organisation sont:

- 1) Faciliter l'achat et la rénovation de nos foyers (maisons ou appartements) à un coût minime, par le biais des différentes formes de propriété (condominium, association, etc.)
- 2) Nous protéger contre la spéculation de propriétaires anonymes ou arbitraires.
- 3) Promouvoir un conseil de «management» et d'administration de nos propriétés pour nous aider en matière budgétaire, financière et légale.

Vers le milieu du mois de février, alors que nous avions trouvé un moyen de financement privé, Héritage-Montréal nous a demandé de l'appuyer dans son projet de rendre aux résidents la propriété des immeubles Pax-

Mill des logements qu'ils occupent. Pendant trois heures, nous avons discuté avec leurs représentants juridiques, et nous avons reçu l'assurance que nos buts étaient identiques. En foi de quoi, nous avons signé, et fait signer un télégramme qui appuyait l'intention d'Héritage-Montréal de retourner la propriété des logements aux résidents, soit sous forme individuelle, soit sous forme collective.

Pour nous assurer que notre position était bien comprise, et pour la promotion du projet, nous avons envoyé des lettres et des dossiers à l'honorable André Ouellet, alors ministre des Affaires urbaines du Canada, à M. William Teroh, de la SCHL, à M. Guy Tardif, ministre des Affaires urbaines du Québec, à Mme Phyllis Lambert, d'Héritage-Montréal, ainsi qu'à nos représentants locaux à la Chambre des communes, MM. Guilbault, Johnson et LeBlanc.

Nous avons présenté des lettres et des documents sur notre position et nos buts à Héritage-Montréal. Nous avons organisé et tenu des rassemblements communautaires, des assemblées d'association. Nous avons participé à des meetings, tant sur le projet des coopératives que sur celui des achats indivi-

duels avec Phyllis Lambert d'Héritage-Montréal. Chaque fois, celle-ci nous a assurés que toutes les formes d'acquisition seraient respectées.

Maintenant qu'un contrat a été signé entre la SCHL et le SPUM (un organisme créé par Héritage-Montréal), voilà que M. Bob Cohen, coordonnateur du projet, interprète ce contrat comme ayant un seul but: l'acquisition collective, excluant impérativement toute forme de propriété privée pour les locataires, et forçant ainsi ces derniers à entrer dans des programmes sociaux ou de coopératives.

Ce n'est pas le mandat qui avait été donné à Héritage-Montréal, dans le télégramme que la communauté avait signé!

Ce n'est pas le but pour lequel nos membres ont travaillé dur pendant 6 mois!

Pour des minibus électriques

En soulignant, comme elle le fait dans ses éditoriaux et articles de journalistes clairvoyants, l'importance que le transport en commun (T.E.C.) mérite et suscite, à la veille d'une pénurie de pétrole de jour en jour plus évidente, LA PRESSE a compris que ses lecteurs y étaient plus intéressés que par tout référendum; surtout que dans sa rubrique quotidienne nécrologique, relatant une vingtaine de décès, on voit qu'un pourcentage croissant de gens meurent avant d'avoir atteint, et de loin, soixante-dix ans!...

Nos lecteurs et politiciens n'échappent pas au cliché de la longue et cruelle maladie!... Qu'ils y songent donc entre deux cigarettes!...

Il est reconnu de plus en plus officiellement que cette mort prématurée est en grande partie due aux trop nombreux pots d'échappement.

L'automobiliste le plus malin ne répond rien et pour cause! au cycliste qu'il double et dont le dos du maillot porte, imprimée, la question lapidaire: «Je ne tue pas. Et vous? ...» car il ne peut rien répondre!...

Ce préambule un peu long mais nécessaire, nous permet de commenter les récents propos de Me Hanigan, envisageant le retour du tramway.

Certes, l'idée est bonne: dommage qu'il l'émette si tardivement!... Il préconise l'instauration, comme c'est déjà le cas dans plusieurs villes, d'un véhicule... léger (?) et tributaire des rails. Il le préfère, dit-il, au trolleybus, qui lui est tributaire de la longueur et de l'inconfort de sa double perche. Cela m'incite à renouveler ma suggestion



Autobus à l'électricité

faite à plusieurs reprises depuis dix ans, d'un minibus d'une vingtaine de places ayant une double source d'énergie, toutes deux électriques. En voici la conception sommairement exposée:

Une batterie lui conférerait une autonomie que les autres n'ont pas; à vitesse réduite de 40 50 km. hil contournerait un obstacle, traverserait un carrefour, emprunterait une voie secondaire ou un itinéraire détourné pour cause accidentelle. La réalisation de ce véhicule est rendue plus facile du fait qu'on a diminué le poids des accumulateurs, et qu'on parle de plus en plus de la fabrication d'autobus en aluminium. L'obstacle franchi, le minibus reviendrait vite se placer sous le trolley, ou, là, il capterait le courant de la centrale pour se recharger et prendre une vitesse plus grande que

n'importe quelle... Mercedes!

Une explication s'impose ici. a) La centrale fournirait, bien entendu, du courant continu, comme la batterie.

b) Le trolley ne serait pas un câble, mais un treillis de laiton large de 20 cm où viendrait frotter la lame-ressort de l'extrémité d'une perche, un peu comme ce qu'on voit dans les fêtes foraines pour les autos tampo-neuses.

c) A la verticale de ce treillis, incrusté au sol, un ruban d'acier de la même largeur que le treillis, qui constituerait l'électrode neutre; et qu'un balai métallique rendrait luisant en dépit de la neige qui n'aurait pas le temps de s'y accumuler, et serait un guide pour le conducteur. D'ailleurs elle aurait d'autant moins le temps de recouvrir ce rail, que maints autres véhicules

(Police, poste, ambulance, camionnette de livraison) auraient le droit de se servir du système, moyennant, bien entendu, un compteur électrique de bord, ce qui servirait à amortir les frais d'exploitation.

Autre avantage: Le minibus n'est tenu de s'approcher du trottoir qu'aux points d'arrêt; il n'a pas besoin de «couloir» propre. On peut ménager plusieurs voies de roulage. Le minibus (TEC) aura priorité pour la voie rapide de gauche.

Cinq objections ont été faites à ce projet par le ministère des Transports d'un pays étranger. Elles sont futiles; qu'on en juge: a) Coût d'installation du treillis (Qu'est-ce comparé aux rails et trolley du tramway?) b) Entrave au service des pompiers (un jeune ingénieur trouve le moyen de «déposer» le treillis) c) Gêne dans le passage des grues et gros camions (ils prendront en ville un autre chemin.) d) Risques de parasites sur l'écran de la télé des riverains (on ne répond rien.) e) Nuisance à l'esthétique de la ville (où le béton est roi!!!); idem que (d).

J'aimerais bien sûr avoir sur un sujet aussi grave, puisqu'il est lié au cancer, à l'infarctus, à la dépression nerveuse, aux accidents de la circulation, contraventions, scènes de ménage, divorces... avoir, dis-je, des commentaires de personnes compétentes.

Que sait-on, M. Hanigan toujours courtis et mesuré, me fera peut-être l'honneur d'une opinion?...

André FRAYON
Saint-Laurent

Lenturs québécoises

Gouvernement du Québec
Ministère des Richesses
naturelles
Québec

Monsieur le Ministre,

Suite à la publicité du gouvernement du Québec sur la nécessité de sauver l'énergie et pour donner suite à votre programme québécois d'isolation des maisons, je faisais isoler, en début d'année, ma vieille ferme, située dans les Laurentides, qui me sert de domicile.

Au mois de février 1979, je faisais parvenir à la Direction générale de l'énergie, rue St-Jacques, une demande de subvention en bonne et due forme. Le 17 mai 1979, je recevais une lettre confirmant que ma demande était admissible et que je devais recevoir, dans les quelques semaines à suivre, un chèque représentant la subvention allouée en vertu du programme de la province de Québec. Le 17 juillet de la même année, soit deux mois plus tard, je n'avais toujours pas reçu ce chèque.

Comme vous pouvez vous en douter, la demande de subvention a été, d'une part, adressée à

la province de Québec, et d'autre part, au gouvernement du Canada. Cette même subvention du gouvernement du Canada a été reçue trois semaines après la fin des travaux, soit à la fin février 1979, tandis que, au niveau provincial, après cinq mois nous n'avons toujours rien reçu.

Il est surprenant de constater ce retard continu du fonctionarisme et de la bureaucratie québécoise. Bientôt, votre gouvernement nous demandera de lui accorder plus de pouvoir législatif et de centraliser tous les pouvoirs de taxation et autres à Québec. Or, les services publics québécois sont les plus lents au Canada et combien de personnes comme moi souffrent d'un retard continu dans les remboursements de subventions, d'impôts, ou autres.

Bien sûr, le contribuable québécois ne bénéficie pas des mêmes délais lorsqu'il doit faire des versements d'impôts ou payer des infractions au Code de la route, aussi minimes soient-elles. Si la bureaucratie doit être centralisée, le modèle devrait être pris sur Ottawa.

Jacques D.-PÉRUSSE
Piedmont

ALLIANCE

SUITE DE LA PAGE A 1
60% - 40%

Le président de La Laurentienne, M. Jean-Marie Poitras, a déclaré quant à lui que ce contrat prouvait que les assureurs-Québécois «peuvent offrir d'aussi bonnes conditions que n'importe quelle compagnie du Canada. Ça permettra d'élargir notre marché hors du Québec et de décrocher d'autres contrats».

La Confédération et La Laurentienne se partageront l'assurance de l'Alliance de la fonction publique à 60 - 40 pour cent.

M. Bockstael a précisé que La Confédération s'occupera des fonctionnaires fédéraux de l'Ontario et de l'Ouest canadien alors que La Laurentienne se chargera de ceux du Québec et des Maritimes.

L'Alliance a lancé un appel d'offres le 26 février dernier et 12 compagnies ont présenté des soumissions, le six avril, dont la Sun Life, la Great West et la Metropolitan.

Le vice-président Pierre Boileau de la division du Québec de la Sun Life a révélé qu'elle s'est classée deuxième du groupe et que le plus bas soumissionnaire, «une compagnie anglophone d'envergure nationale», n'a pas obtenu le contrat.

Mais M. Bockstael a expliqué que l'Alliance a pris sa décision finale à la fin de mai en se basant sur «des excellents plans de promotion des deux gagnants et sur les garanties attachées au taux».

M. Boileau a déclaré de son côté qu'après le feu de paille d'enthousiasme, au moment du lancement en 1963, le régime volontaire d'assurance soulevait

peu d'intérêt chez les membres. En outre, «la section du Québec voulait former son propre syndicat et, pour éviter le schisme, l'Alliance» a changé d'assureur.

Depuis le déménagement

Depuis l'annonce du départ du siège social de Montréal, au début de 1978, la Sun Life a accusé des pertes considérables.

Les ventes de police individuelles au Québec ont dégringolé de 27 pour cent l'an dernier après qu'une centaine de vendeurs, le quart des effectifs, aient quitté la Sun Life pour des concurrents.

Lors de soumissions, la Sun Life a aussi perdu il y a environ un an le contrat prestigieux de la Bourse de Montréal et d'une vingtaine de courtiers en valeurs mobilières avec 650 employés au profit de l'Impériale, acquise par La Laurentienne de Power Corp.

Au début de 1979, ce fut le tour de Sidbec dont les 3.500 employés versent maintenant leurs primes de \$1.1 million aux Artisans Coop-Vie.

Le pire

La pire perte, c'est celle de l'Hydro-Québec il y a un mois à peine, le premier juillet dernier.

Après 50 ans, une enveloppe d'assurance-vie de \$1 milliard et les primes de \$6 millions des 23.000 employés passaient aux mains de La Sauvegarde et de près d'une dizaine de compagnies québécoises. C'était la dernière société d'Etat à quitter la Sun Life en 18 mois.

Mais le vice-président Boileau a rappelé que la Sun Life a par ailleurs décroché, le premier juillet aussi, un contrat «trois fois plus gros que celui de l'Hydro pour nous» avec un volume

d'assurance de plus de \$1.2 milliard en Grande-Bretagne.

CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE A 1

installé ses tuyaux. Et, bien sûr, impossible au peintre, fut-il sur les lieux, de peindre un mur si le plâtrier ne l'a pas terminé.

Une petite idée

LA PRESSE a tenté, hier après-midi, de passer à travers les centaines de pages de documents représentant les demandes de tous les syndicats de la FTQ-construction. Ce sont ceux-ci, en effet, qui négocient, en pratique, pour l'ensemble des ouvriers, la CSN n'ayant que statut d'observateur à la table de négociations. Force est de constater que c'est le fouillis le plus complet. En voici quelques exemples:

Actuellement, tous les ouvriers de la construction bénéficient de trois semaines de congés annuels obligatoires en guise de vacances, qu'ils prennent tous en même temps, quel que soit leur métier, soit deux semaines à la fin de juillet et une entre Noël et le Nouvel An.

Les électriciens demandent dorénavant cinq semaines obligatoires, soit les deux dernières de juillet, la première d'août, celle d'hiver et une semaine facultative en été.

Les plombiers, eux, en demandent seulement quatre.

Les calorifères, qui installent des systèmes de chauffage, veulent être en vacances, eux, les trois dernières de juillet, de même que les monteurs de lignes.

Les plâtriers ne veulent plus de vacances d'hiver, mais les

opérateurs de machinerie lourde veulent deux semaines de vacances obligatoires l'hiver.

Bref, les demandes vont du trois semaines actuel à cinq semaines, selon les métiers, dont certains désirent que les chantiers soient fermés la première semaine d'août, et d'autres pas.

Par ailleurs, les ouvriers de la construction changeant d'emploi souvent se voient octroyer, comme paie de vacances, 10 pour cent de leurs gains. Autrement dit, pour chaque dollar gagné, l'employeur doit verser 10 cents à l'Office de la construction qui, au moment des vacances, le remet à l'ouvrier.

Les demandes syndicales vont de 12 pour cent à 15 pour cent.

Côté congés payés, les travailleurs de la construction, en vacances entre Noël et le Nouvel An et bénéficiant tous, quel que soit leur métier, de cinq congés payés, en demandent de 6 à 13, selon les syndicats.

Le bouquet va à l'Union des opérateurs de machinerie lourde, qui a créé «la journée des opérateurs», laquelle serait payée et chômée, le 19 août de chaque année.

Question semaine de travail, aux 40 heures actuelles, réparties sur cinq jours, les syndicats réclament presque tous la semaine de quatre jours, mais les heures varient de 32 pour les électriciens à 36 pour d'autres.

Un beau casse-tête en perspective, ce qui a fait dire hier à un négociateur de l'AECQ: «Si au moins on savait quelles demandes sont sérieuses et quelles ne le sont pas.»

Taxe olympique

\$51 millions versés en deux ans à Montréal

par Denis MASSE

En deux ans, les Montréalais ont versé \$51,192 millions en taxes olympiques.

Cette somme a été placée dans un fonds d'amortissement spécial qui servira dans trois ans à amorcer le remboursement d'un emprunt de \$214 millions que la ville de Montréal s'est vue forcée de contracter pour essuyer une partie de la dette olympique. Selon les calculs, cette dette ne sera amortie que dans vingt ans.

Le dernier rapport du directeur des Finances de la ville de Montréal, M. Fernand Denis, indique que l'administration municipale a retiré l'année dernière quelque \$28,210 millions de la taxe olympique, soit 22,7 pour cent de plus que la première année d'imposition en 1977-78.

Cette augmentation s'explique principalement par une majoration générale de 15 pour cent du tarif de la taxe. Le taux peut varier d'une année à l'autre et est laissé au gré du directeur des Finances dont la décision est soumise à l'approbation du gouverneur-en-conseil.

Le rapport financier fait état d'un excédent de \$2,1 millions de la taxe olympique par rapport aux prévisions budgétaires.

Une nouvelle publiée dans LA PRESSE vendredi dernier laissait entendre que cette somme de \$2,1 millions représentait la somme globale des revenus de la taxe olympique pour l'année 1978-79.

Selon M. Bernard Comeau,

directeur-adjoint des Finances, l'excédent de \$2,1 millions s'explique surtout par le fait que les responsables du service des Finances préfèrent toujours être assez conservateurs dans leurs prévisions.

Au total, les excédents de revenus obtenus l'année dernière se chiffrent à \$17,313,391. La taxe foncière a aussi rapporté des excédents de l'ordre de \$2,9 millions. Les amendes de toutes sortes ont rapporté \$2,5 millions, peut-être en raison de l'utilisation des «petits hommes verts» qui, désormais, s'occupent de coller des contraventions aux automobilistes en délit de stationnement.

Les différentes taxes assumées par les contribuables montréalais ont rapporté quelque \$617,578 millions au Trésor municipal.

Ces revenus se détaillent comme suit: \$293,748 millions provenant de la taxe foncière; \$28,210 millions de la taxe olympique; \$26,396 millions de la taxe aux fins de la CUM; \$89,149 millions de la taxe d'eau à Montréal; \$12,514 millions de la taxe d'eau perçue des villes environnantes; \$76,670 millions de la taxe sur les ventes au détail; \$21,832 millions de taxe sur les repas et l'hôtellerie; \$62,665 millions de la taxe d'affaires; \$1,916 million de la taxe sur les appareils de téléphone et enfin \$1,476 millions provenant des permis et privilèges.

Le décret de la construction ne sera pas prolongé

par Pierre VENNAT

A moins d'un revirement subtil lors de la réunion du conseil des ministres de ce matin, le décret de la construction prendra fin comme prévu, ce soir à minuit, et ne sera pas prolongé.

Hier, la FTQ-construction qui négocie dans les faits pour l'ensemble des travailleurs de la construction du Québec, a fait savoir, à la suite de l'assemblée des gérants d'affaires, qu'elle s'opposait au prolongement dudit décret.

La CSN-construction qui, cette année, participe à titre d'observateur aux négociations dont elle représente environ le quart des effectifs, ainsi que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, auraient été favorables à une prolongation d'un mois, soit jusqu'au 1er septembre.

Au ministère du Travail, on disait hier soir qu'il n'était pas question de prolonger le décret, à moins que les parties, unanimement, le demandent ce qui n'est pas le cas.

Mais il demeure toujours possible que le conseil des ministres ce matin, soit d'avis contraire. C'est toutefois peu probable.

Precisons que le fait que le décret expire demain ne veut pas dire grève, ou lock-out sur les chantiers.

L'Association des Entrepreneurs qui était en faveur de prolonger le décret, a émis un bulletin demandant à ses membres de continuer à respecter le décret expire le 1er, en date du 17 mai, accordait une augmentation de 33 cents l'heure à tous les corps de métiers de la construction.

La FTQ-construction, quant à elle, malgré son refus de prolonger le décret, a émis une déclaration de son secrétaire-général, Maurice Pouliot, demandant aux travailleurs de la construction «de continuer à travailler de la même façon que si le décret était encore en vigueur».

Bell Canada

Les téléphonistes optent pour le même syndicat que les techniciens

Les 7.400 téléphonistes et employés des salles à manger de Bell Canada ont décidé de quitter le Syndicat des communications du Canada pour se joindre au Syndicat des travailleurs en communication du Canada, qui représente déjà les 15.300 techniciens et employés auxiliaires de la compagnie actuellement en conflit avec cette société.

Selon la représentante syndicale Marie Pinsonneault, la décision des téléphonistes a brisé les rems du syndicalisme de boutique à Bell Canada. Le SCC représentait les téléphonistes depuis 1915. Il a recueilli 2.728 voix contre 3.498 au STCC.

Selon Mme Pinsonneault, le Conseil canadien des relations de travail devra procéder sans délai à l'octroi de la nouvelle accreditatation syndicale et le STCC avisera alors Bell Canada de son intention d'entamer les négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective.

Le fait d'adhérer au même syndicat que les techniciens ne signifie pas que les téléphonistes les rejoindront sur les lignes de piquetage, car les deux groupes font partie d'unités de négociation différentes.

Les négociations en vue du renouvellement de leur contrat de travail échoué depuis novembre 1978 avaient été suspendues avant la tenue du vote prescrit par le CCRT.

Dans un communiqué, Bell Canada se dit prête à rencontrer les représentants du STCC des que le syndicat aura été dûment accrédité comme agent négociateur des téléphonistes et employés des salles à manger.

Pour le STCC, il s'agissait de la deuxième tentative cette année de se faire accréditer comme agent négociateur des téléphonistes.

Même si les négociations débutaient en août comme prévu, les téléphonistes ne pourraient légalement se mettre en grève avant septembre.

NOTRE RENOMMÉE, C'EST D'ABORD ET AVANT TOUT NOTRE BOEUF PUR À 100%. MAIS McDONALD'S, C'EST ENCORE PLUS QUE ÇA.

D'ACCORD... McDONALD'S, C'EST D'ABORD DU BOEUF PUR À 100%.

Vous seriez vraiment impressionné de voir le boeuf que nous employons. De très belles coupes de bon boeuf Canada catégorie A, inspecté par le gouvernement fédéral. Du boeuf plus maigre que le boeuf haché que la plupart des gens achètent. Et si nous n'achetons que du boeuf de première qualité, c'est que nous croyons que pour faire les hamburgers les plus savoureux, il faut du boeuf pur à 100% et rien que du boeuf pur à 100%.

ET NOTRE FROMAGE! ESSAYEZ D'EN TROUVER CHEZ VOTRE ÉPICIER.

Vous n'en trouverez pas. Surpris? Nous, non! Nous avons dû le faire fabriquer pour avoir un fromage respectant nos normes. Notre fromage doit avoir une composition et une saveur spéciales. Un fromage canadien doux, fondu et pasteurisé. Pas une préparation de fromage. Pas du simili-fromage.

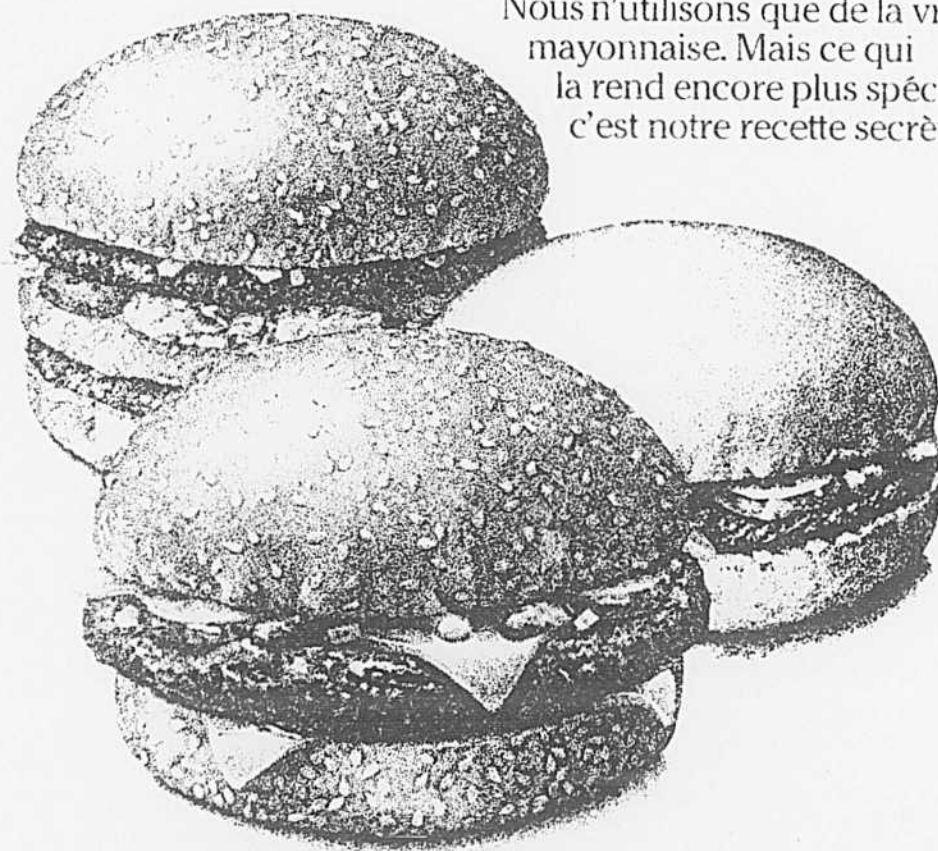
POURQUOI NOTRE SAUCE À BIG MAC™ EST-ELLE SI SPÉCIALE?

D'abord, la mayonnaise. Nous n'utilisons que de la vraie mayonnaise. Mais ce qui la rend encore plus spéciale, c'est notre recette secrète.

Un mélange raffiné d'épices, de fines herbes et de cornichons sucrés. C'est pourquoi notre sauce à Big Mac a si bon goût et possède une saveur unique toute spéciale.

VOILÀ POURQUOI!...

C'est ça qui a fait notre renommée. Notre boeuf pur à 100%. Nos ingrédients savoureux de première qualité. Cuits avec le plus grand soin. À bien y penser, il n'y a qu'un seul Big Mac, un seul Quart-de-livre... en fait un seul hamburger McDonald's—celui que vous savourez chaque fois chez McDonald's. C'est pour ça que nous voulons qu'il soit parfait. Et ce n'est que quelques-unes des raisons pourquoi personne peut faire ça comme McDonald's.



Personne peut faire ça comme McDonald's™




PASCAL

Rabais monstres sur mobilier et électroménagers

Salle à manger 5 pièces

Prix de solde

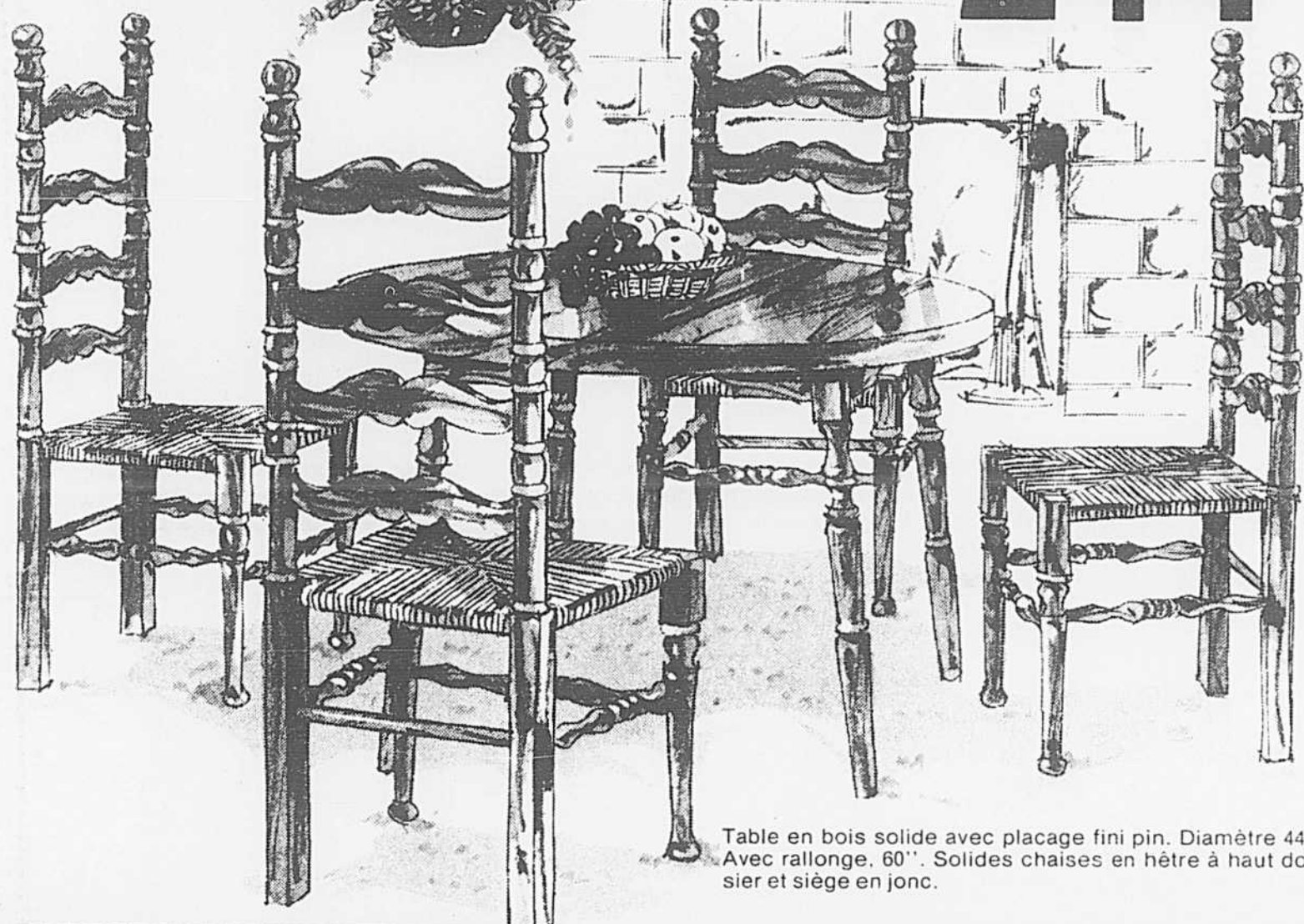
244⁸⁸


Table en bois solide avec placage fini pin. Diamètre 44". Avec rallonge, 60". Solides chaises en hêtre à haut dossier et siège en jonc.

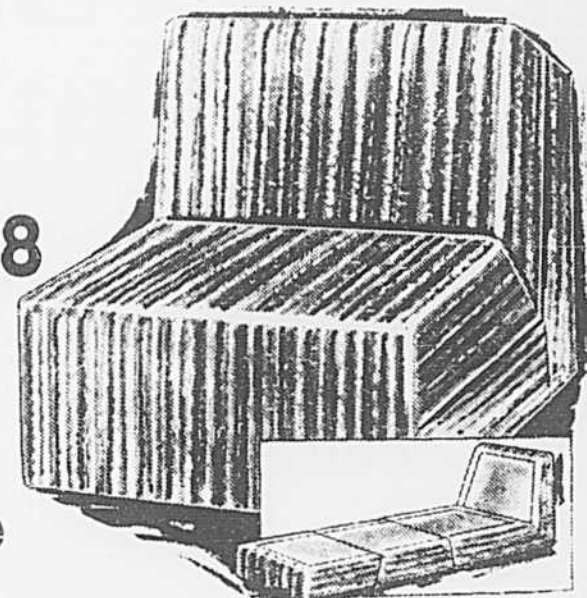
Causeuse et fauteuil transformables

Sièges gain d'espace entièrement rembourrés. Se transforment instantanément en lits pour une ou deux personnes. Modèles fonctionnels sans ressort ni mécanisme en acier. Recouvert en tissu de grande qualité beige-oslo. Rembourrage en mousse ferme.

Fauteuil

Modèle FF100

Prix de solde

68⁸⁸


Causeuse

Modèle FF105

Prix de solde

118⁸⁸


Ensemble 2 pièces canapé et fauteuil



Prix de solde

419⁸⁸

De fabrication robuste, les coussins de siège amovibles et les accoudoirs bien rembourrés allient style et confort à un prix d'autrefois. Recouverts de peluche marron à rayures mandarine, ces meubles possèdent des roulettes avant sphériques. Prix cour. 499.95

Berceuse à dossier élevé

Prix de solde

54⁸⁸

Recouverte de vinyle marron et de tissu à carreaux. Modèle 903.

Étagères décoratives

Montants et tablettes en acier laqué simili-noyer.

Bibliothèques 5 tablettes

Prix de solde

21⁸⁸

Étagère décorative tout usage. Conçue pour s'harmoniser aux dimensions des appartements modernes. 24" L x 60" H x 16" P. Modèle 21A7.



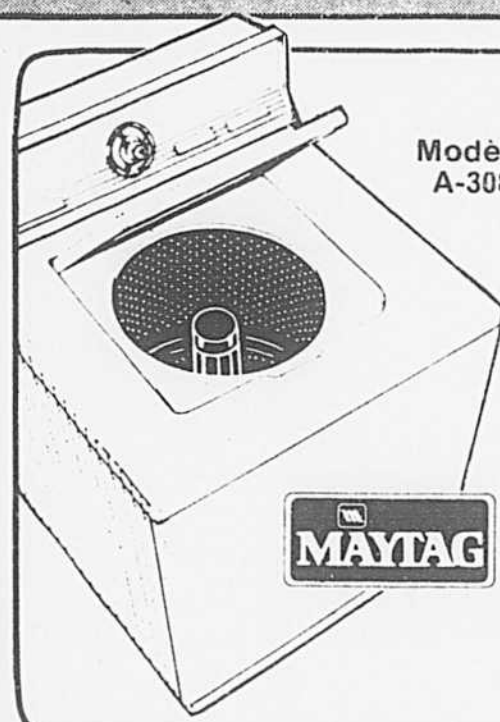
Meuble stéréo

Prix de solde

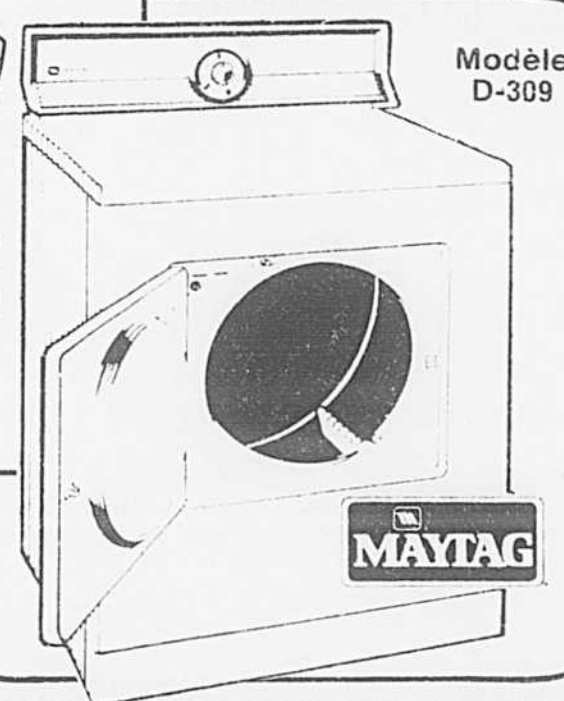
23⁸⁸

Meuble de luxe conçu pour chaîne stéréo moderne. Sept tablettes à double paroi. 60" de long, 30" de haut et 16" de large. Modèle 21A163.

MAYTAG



Modèle A-308



Modèle D-309

 Economisez
30⁰⁰ sur chaque appareil

Laveuse automatique et sècheuse.

Laveuse à cuve géante.

Modèle A-308

- Économie d'énergie.
- Choix complet de cycles.
- Puissant agitateur à ailettes.
- Cuve autonettoyante à finition d'émail de porcelaine.
- Construction robuste de grande durabilité et d'entretien minime.

Sècheuse à auto-réglage.

Modèle D-309

- Séchage rapide, sans perte d'énergie.
- Très grande capacité.
- Souffle de chaleur exclusif à basse température.
- Tambour à revêtement "dura-doux".
- Sonnerie de fin de cycle.

EN VENTE DANS CES MAGASINS SEULEMENT:

CENTRES D'ACHATS

- Le Carrefour Laval — Boul. Le Carrefour
- Greenfield Park — Boul. Taschereau
- Boulevard Pie IX — rue Jean-Talon

MAGASINS

- Normandie — Boul. de Salaberry
- Dorval — Herron Road
- Fairview — Pointe-Claire
- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke

MAGASINS

- 5742 Avenue du Parc
- 6825 Côte des Neiges
- 4050 rue Wellington, Verdun

 LIVRAISON
GRATUITE
TERMES
BUDGÉTAIRES
DISPONIBLES

CHARGEX

VISA

master charge

Schefferville 25 ans de fer

Vivre 100 ans ou mourir ...demain



Pierre
GINGRAS

— 3 —

LA VILLE de Schefferville ferme-t-elle ses portes? Personne n'ose y croire évidemment. Pourtant, il y a quelques mois à peine, l'émotion était à son comble. Une rumeur circulait: dans deux ans, tout serait fermé.

Fausse rumeur, a dit la compagnie. «Impossible, ont confié plusieurs employés à LA PRESSE. Les réserves de minerai encore disponibles sont trop importantes». Les plus pessimistes par contre n'y voient, encore aujourd'hui, qu'une manœuvre dans le but de préparer les esprits à cette éventualité.

En fait l'Iron Ore a entrepris une étude de deux ans sur la rentabilité des opérations de Schefferville et, dernièrement, le président de la compagnie, M. Brian Mulroney, est intervenu personnellement pour mettre fin une fois pour toutes à cette rumeur: «Schefferville ne fermera pas ses portes...»

Un marché différent

Plus que jamais à la merci du marché international, Schefferville a perdu peu à peu sa vocation première. La base de ses opérations était l'expédition et la vente de minerai à l'état brut à forte teneur sur le marché américain. Depuis plusieurs années déjà, ce type de minerai appelé en jargon minier, le «direct shipping», trouve de moins en moins preneur. Le marché international s'est orienté vers le minerai concentré à très forte teneur et la boulette de fer. D'ailleurs, en 1972, l'Iron Ore investit plus de \$200 millions à Sept-Îles pour la construction d'un concentrateur et d'une usine de boulettage pour traiter le minerai. Sans cet investissement, affirme la compagnie, Schefferville serait aujourd'hui une ville fantôme.

Au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, le gérant des mines, M. Claude Falardeau a précisé: «On avait prévu à l'origine une exploitation d'une durée d'environ 30 ans, et il ne fait pas de doute que l'évolution du marché met l'avenir de la ville en danger. Il est vrai que la marge de profit de nos opérations de Schefferville est très mince. C'est grâce à la grande qualité de notre main-d'œuvre et à sa bonne volonté que nous continuons à opérer. Nos réserves sont considérables mais il faut maintenant trouver de nouveaux acheteurs. Les marchés européens sont alléchants mais il est difficile d'y pénétrer.

«De plus, ajoute M. Falardeau, la hausse considérable des coûts de l'énergie depuis 1974 augmente nos frais d'exploitation. Heureusement que nous sommes propriétaires de la centrale

hydro-électrique qui alimente la ville. D'ailleurs une partie de notre équipement, dont nos pelles mécaniques, sont électriques».

Un problème de frontière

Même s'il estime que le cadre de vie est agréable à Schefferville, M. Falardeau souligne que les problèmes de main-d'œuvre n'ont jamais été faciles à résoudre et qu'aujourd'hui encore on éprouve des difficultés à trouver du personnel spécialisé. Pourtant, la vie dans le nord est plus aisée aujourd'hui. Il rappelle: «Les mines de Schefferville sont à cheval sur la frontière de Terre-Neuve. Dans certains cas, la frontière passe au milieu d'une mine.»

Et dans le temps, celui qui se blessait du côté terreneuvien de la mine ne pouvait profiter de compensations aussi importantes que si l'accident arrivait du côté québécois. Heureusement le problème est réglé depuis plusieurs années...

Et M. Falardeau de poursuivre que le roulement des effectifs se situe actuellement entre 20 et 23 pour cent par année. La compagnie compte atteindre l'objectif de 15 pour cent. «Même si nos salaires sont compétitifs, ce n'est pas tout le monde qui est prêt à s'exiler pendant 10 ans à Schefferville.

«Par exemple, il y a plus de 70 emplois disponibles, dont une dizaine comme chauffeurs de camions lourds. Nous avons même de la difficulté à dénicher des ingénieurs miniers. Pourtant, Schefferville est une excellente école. L'actuel ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Yves Bérubé, est passé ici».

Les femmes

Quant aux relations ouvrières, le gérant des mines a confié qu'elles étaient au cœur du fonctionnement du chantier.

«L'argent ne peut tout régler. Nous faisons tout ce qu'il nous est possible de faire pour satisfaire nos employés. Évidemment, la convention collective est là. Mais, nous accomplissons des efforts sérieux.»

Ainsi, la compagnie a ouvert progressivement ses portes aux femmes. En janvier 1979, 103 femmes ont rempli une demande d'emploi. «La plupart de nos concierges sont féminines alors que c'était le contraire il y a quelques années. C'est aussi une façon de s'assurer une main-d'œuvre permanente, la plupart étant les épouses de nos employés. Deux de nos chauffeurs de camions de 140 tonnes sont des femmes», dit M. Falardeau.

L'une d'elles, Madeleine Després, a confié que son travail était payant et intéressant mais que les débuts avaient été difficiles. Optimiste de nature, Mme Després aime vivre à Schefferville.

«La seule chose qui est pénible à supporter par ici, dit-elle, c'est la température. Malgré tout, j'y reste. Comme plusieurs, je ne sais pas toujours pourquoi. Vous savez, sans s'en rendre compte, on s'enracine dans cette terre froide...»

FIN



Les pelles mécaniques sont mues à l'électricité dans les mines de l'Iron Ore.



Madeleine Després conduit un camion de 140 tonnes depuis quatre ans dans les mines.



Claude Falardeau

L'hiver ralentit tout

Formé par un consortium de compagnies américaines dont la Hanna Mining Company, la National Steel et le géant international Bethlehem Steel, l'Iron Ore of Canada emploie plus de 6.500 personnes sur la Côte-Nord, soit à Schefferville, Labrador City et Sept-Îles.

Les profits nets pour l'exercice financier 1977 ont atteint \$45,9 millions alors qu'un long conflit syndical réduisait cette marge à \$300.000 en 1978. Des deux exploitations minières de la compagnie, celle de Schefferville demeure la plus coûteuse. D'ailleurs, pour plusieurs personnes, le principal concurrent de Schefferville est Labrador City, même si son minerai possède une teneur beaucoup moins forte de fer.

Situé plus au sud, l'avantage de Labrador City réside dans le fait que l'exploitation s'effectue à l'année longue. Le minerai pouvant être concentré et mis en boulettes sur place, la livraison s'effectue aussi l'année durant.

Par ailleurs, contrairement à ce qui se fait à Labrador City, Schefferville doit exploiter plusieurs mines à la fois et sur une durée maximale de huit mois par année. Le taux d'humidité du minerai de Schefferville étant très élevé,

celui-ci gèlerait dans les wagons durant la saison froide, ce qui empêcherait tout transbordement adéquat à Sept-Îles. Cette présence d'eau est un autre facteur qui complique l'exploitation des mines de Schefferville. Actuellement, les pompes en opérations autour et dans les mines aspirent plus de 20.000 gallons à la minute.

Signalons qu'une partie de la main-d'œuvre est mise à pied durant l'hiver (300 personnes en 1978). Les travaux se poursuivent au ralenti. On enlève alors le mort terrain afin de permettre une exploitation maximale durant l'été.

Dans le contexte des élections partielles

L'UN: le Tricofil des partis politiques



Pierre
GRAVEL

IL Y A quelque chose de touchant, voire de pathétique, dans la récente décision de l'Union nationale de participer à la lutte lors des prochaines élections partielles dans Beauce-Sud et Prévost. Un peu comme un ancien champion qui serait perpétuellement condamné à remonter dans l'arène, quitte à y subir une raclée, à la seule fin de conserver son statut de lutteur professionnel.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit et les bravades de Maurice Bellemare et d'Armand Russel, responsables de la campagne dans ces deux comtés, n'y changeront rien: tout indique que l'UN n'est pas et ne sera pas vraiment dans la course. Pas plus qu'elle ne l'était lors des dernières batailles dans Argenteuil et Jean-Talon.

Le chef du parti, Rodrigue Biron, l'a d'ailleurs implicitement reconnu lorsqu'il a fait part de cette recommandation ferme de son caucus aux organisations locales de se préparer pour cette nouvelle confrontation.

Il a alors expliqué aux journalistes que la vie du parti commandait que l'on s'engage dans toutes les élections et qu'une formation politique qui se veut «nationale» ne peut se défilier. Selon lui, la possibilité d'une polarisation du vote entre le PQ et le Parti libéral est un risque que tout parti politique sérieux se doit de courir.

En fait, pour l'UN, il s'agit d'un problème complexe qui se pose en termes très simples: aller ou ne pas aller à l'abattoir et, par voie de conséquence, demeurer présent sur la scène politique ou risquer de disparaître à moyen terme.

Les libéraux indisciplinés

Dans Beauce-Sud, les péquistes peuvent d'ores et déjà compter sur l'appui de la puissante organisation de Fabien Roy et sur la farouche détermination des hautes instances du parti qui ne voudront rien négliger pour éviter l'affront d'une nouvelle défaite en moins d'un an lors d'élections partielles.

La présence du premier ministre Lévesque à l'assemblée de nomination de l'unique candidat péquiste, Raymond Boisvert, et l'engagement du ministre Marcel Lévesque dans l'organisation prouvent bien que le PQ est parfaitement conscient qu'une défaite dans Beauce-Sud prendrait l'allure d'une véritable catastrophe.

Les libéraux, pour leur part, sont présentement divisés en deux clans derrière les candidats à l'investiture pour ce

parti mais cette situation ne devrait pas susciter trop d'espoir chez les unionistes. Le Parti libéral a toujours été un parti de «gagnants» capable de cicatriser ses plaies à la dernière minute et de se serrer les coudes devant l'adversaire. On peut donc s'attendre à ce que le chef Claude Ryan, enthousiasmé par la victoire probable dans Prévost et allié par la perspective d'une double réussite électorale, redouble de persuasion et de fermeté pour rallier ses troupes derrière le candidat qui sera choisi dimanche.

A moins d'un nouveau miracle du thaumaturge Maurice Bellemare, qui a déjà ressuscité l'UN une fois dans la circonscription de Johnson, les perspectives ne sont guère réjouissantes dans Beauce-Sud pour l'équipe Biron. Mis à part le vote de quelques vieux «bleus» nostalgiques subitement réveillés par le verbe toujours efficace du vieux lion et celui des libéraux indisciplinés que M. Ryan n'aura pas réussi à faire rentrer dans le rang, on ne voit guère ce que l'UN pourra récolter d'autre dans le fief de Fabien Roy.

La crainte de polarisation

La situation semble se présenter encore plus mal dans Prévost où, depuis dix ans, le vote UN plafonne à moins de vingt pour cent. Cette fois, la candidature libérale de Solange Chaput-Rolland risque d'accentuer cette polarisation que craint tant Rodrigue Biron. Cette dernière, par sa popularité, son bagout

et l'ensemble de sa personnalité est en passe de devenir la Lise Payette du Parti libéral et on voit mal ce qui pourra l'arrêter.

Le Parti québécois se rend d'ailleurs parfaitement compte de la gravité de la situation et tente désespérément de convaincre un candidat prestigieux de porter ses couleurs à la place du seul volontaire connu à l'heure actuelle, l'artiste-professeur François Thivierge. Plusieurs personnalités connues ont déjà décliné ce redoutable honneur, l'un d'eux affirmant à LA PRESSE récemment qu'il n'avait aucun instinct suicidaire...

Même si ses chances apparaissent excellentes, madame Chaput-Rolland n'a évidemment pas encore son titre de député libéral dans sa poche. Elle devra livrer une dure lutte à l'organisation péquiste qui voudra sans doute capitaliser sur l'agressivité de certains leaders syndicaux qui en ont gros sur le cœur contre la famille Rolland, un employeur important de la région.

L'ombre de Tricofil

En outre, la candidate libérale devra aussi se méfier du dossier empoisonné de Tricofil. A ce propos, il sera d'ailleurs intéressant de voir quelle attitude elle adoptera devant cette nouvelle crise que LA PRESSE révélait samedi.

Les péquistes ne se priveront pas de tenter de compromettre Solange Cha-

put-Rolland sur cette question; ils voudront savoir d'elle ce qu'elle recommanderait à son chef à ce sujet. Si cette dernière suggère de donner une autre «dernière chance» à Tricofil, elle endorse à l'avance une décision éventuelle en ce sens du gouvernement péquiste et indispose plusieurs libéraux éminents et si elle vote la mort de cette entreprise autogérée, elle se met à dos bon nombre d'électeurs de Saint-Jérôme.

Quoi qu'il en soit, il apparaît de plus en plus clair que la lutte dans Prévost se fera entre péquistes et libéraux et que l'UN y verra consacré son rôle de minuscule tiers parti dont l'influence demeurera négligeable au Québec tant que la question constitutionnelle ne sera pas réglée.

Au rythme où évolue ce dossier, ce n'est pas demain que cette crise sera définitivement résorbée. Et il faudra attendre encore de nombreuses années avant que l'électorat québécois puisse penser à autre chose et, de ce fait, faire une place à un autre parti que le PQ et le PLQ.

Entretiens, Rodrigue Biron et ses lieutenants risquent de trouver le temps long dans le purgatoire et Maurice Bellemare devra réussir des miracles en série pour maintenir vivace le souvenir de l'UN et de ses anciens grands ténors Maurice Duplessis et Daniel Johnson.

Car il ne faut pas se faire d'illusion, dans la conjoncture actuelle, l'UN est un mort en sursis; c'est le Tricofil des partis politiques québécois.

Tricofil n'est pas une priorité

— Solange Chaput-Rolland

par Jacques BOUCHARD

À la veille de la convention libérale dans le comté de Prévost, la seule candidate en lice pour la soirée de mise en nomination qui se déroulera ce soir à Saint-Jérôme, Mme Solange Chaput-Rolland, ne considère pas le dossier de Tricofil comme «prioritaire», du moins pour le moment.

Suite aux informations publiées samedi dans LA PRESSE et faisant état que cette entreprise était encore une fois au bord de la faillite, Mme Chaput-Rolland, au cours d'une conversation téléphonique, hier, a reconnu qu'elle n'était pas très au fait de ce dossier.

Pour elle, la première préoccupation de l'heure c'est de se faire confirmer dans ses fonctions de candidate ce soir, en vue des élections partielles qui auront lieu dans ce comté à l'automne.

Mme Chaput-Rolland a dit préférer étudier ce dossier «en profondeur» avant de se prononcer sur cette question délicate.

Elle a précisé qu'elle aura l'occasion de faire le point sur le cas de Tricofil, qui a expédié un avis de mise à pied temporaire à 107 de ses 145 employés, au cours de la présente campagne électorale qui s'amorce pour les libéraux aujourd'hui.

Le Parti québécois pour sa part tente toujours de dénicher un candidat de renom pour faire le poids à la prestigieuse candidate libérale.

C'est en 1978 que le gouvernement du Québec avait versé une subvention «salutaire» de plus d'un million de dollars à la compagnie Tricofil qui devait, selon les pronostics de l'époque, garantir enfin la rentabilité de l'entreprise.

Mais l'hésitation du gouvernement Lévesque à cette époque, à s'engager financièrement dans cette entreprise hasardeuse avait amené le ministre Lise Payette à brandir la menace de sa démission si l'administration provinciale décidait de se retirer du dossier.

Un important ministre du gouvernement Lévesque a pour sa part déclaré à LA PRESSE, hier, qu'il rentrerait justement à Québec, aujourd'hui, et qu'il étudierait le cas de Tricofil avec ses autres collègues.

Le déficit accumulé de Tricofil au cours des quatre dernières années est de \$2.4 millions.

10³/₄%

intérêt annuel
Obligations
à échéance
de 5 ans.

**Morguard
Compagnie**

de Placements
Hypothécaires Morguard
du Canada

TELEPHONE

Anne-Marie
Poglitich
(514) 866-1071

Suite 604
13, place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 2E3

Membre de l'Assurance-
Dépôts du Canada
Taux sujet à changements

En 1ère place pour les économies

BEEKAY la bicyclette à 10 vitesses
Freins à tirage central/dérailleurs Shimano. Cadre à raccords robustes, roues de 27". Au choix, cadres 21" ou 23". Pour hommes seulement. Aubaine. Prix cour. \$129.99

99⁸⁸
spécial!



BROWNING JR. la bicyclette 10 vitesses pour garçon

Dérailleurs Shimano, freinage à tirage central Shimano. Cadre 18" très robuste et roues 24". Aubaine exceptionnelle. Prix cour. \$134.99

99⁸⁸
spécial!

**Tentes
Arkansas**

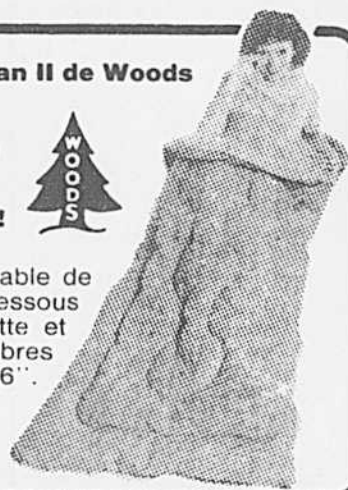
20%
DE RABAIS

sur les quantités en stock seulement

Sac de couchage Alaskan II de Woods

15⁸⁸
spécial!

Dessus en nylon imperméable de qualité supérieure et dessous doublé de flanelle douillette et chaude. Garnissage en fibres polyester. 2 lb. 34" x 76". Aubaine incroyable! Prix cour. \$19.99



En 1ère place pour les aubaines!

Pantalons et chemises de survêtements gris

Une allure et un confort exceptionnels. Voici les survêtements d'exercices gris indispensables. Ils sont en 50% coton mélangé, 25% polyester et 25% acrylique. Ils sont robustes et confortables. Ecusson «Sport plein air». Gris métallisé. Tailles P-TG

Pantalons de survêtement 7⁸⁸
Prix cour. \$10.00 spécial!

Chemise de survêtement à col roulé 7⁸⁸
Prix cour. \$10.99 spécial!

Pullover de survêtement 10⁸⁸
Prix cour. \$14.99 spécial!

**Sports
Plein
Air**

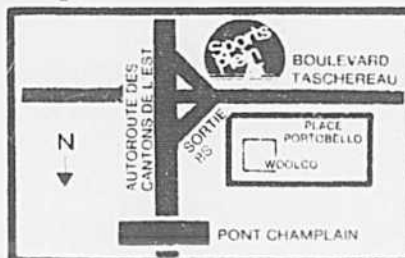
EN 1ère PLACE POUR LES SPORTS

LE SOLDE SE TERMINE MARDI 7 AOÛT 1979
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

**1795 BOULEVARD
SAINT-MARTIN, LAVAL**

À l'est du boulevard

Le Corbusier (Téléphone 687-5930)



**JUSQU'À
50%**
DE RABAIS

**Raquette de tennis
Lotus I de Spalding**

Composition française frêne blanc/résine/bore. Housse comprise. Qualité supérieure. Aubaine exceptionnelle. Prix cour. \$69.99

34⁸⁸
spécial!

**Raquette de tennis
Bancroft Winner**

Cadre en bois laminé de qualité supérieure avec manche renforcé en fibre de verre pour plus de sécurité. Poignée cuir/caoutchouc. Aubaine exceptionnelle! Prix cour. \$32.99

24⁸⁸
spécial!

**Raquette de tennis
Centurion de Spalding**

Cadre Spalding de qualité, plaqué en bois dur et bambou, double couche de renfort en fibre de verre. Poignée en cuir de vache noir, cordage nylon «Sheep gold». Poignée en L2, L3, L4, M4. Prix cour. \$24.99

16⁹⁹
spécial!

**Raquette de tennis
Riesen de Dunlop**

Cadre Dunlop de qualité supérieure avec 7 couches de bois dur plaquées recouvertes de bois naturel. Poignée en cuir et cordage nylon Dunlap. Aubaine fantastique. Prix cour. \$14.99

7⁴⁹
spécial!



**Soulier de course
Pony Ms.**

Le meilleur soulier PONY pour dames. Semelle ext. VSD, talon compensé cousine. Empiègne nylon, garniture cuir suède. Dames, pointures 5-9. Prix cour. \$25.99

22⁸⁸
spécial!

**Chemise de tennis
pour homme Topher**

Les chemises Topher pour le sport sont de qualité supérieure et sont 100% coton peigné. Tailles et couleurs assorties. Prix cour. \$13.99

4⁹⁹
spécial!



**Soulier de course
Lightfoot de Bauer**

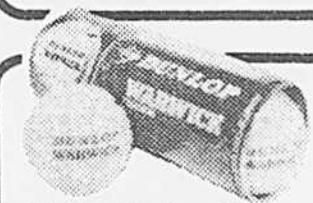
Empiègne suède et nylon, semelle goudronnée robuste avec talon évase. Pointures 5-12. Prix cour. \$29.99

24⁸⁸
spécial!

Sac sport «Plein air»

Résistant, durable, double couche de vinyle et doublure nylon indémallable. Double poignée-sangle pratique avec fermeture éclair en nylon. Belle allure. Aubaine intéressante. Bleu sur bleu/brun sur brun. Prix cour. \$9.99

7⁸⁸
spécial!



**Balles de tennis
Warwick de Dunlop**

Boîte de 3. Balles spéciales très résistantes. Jaunes. Prix cour. \$2.99

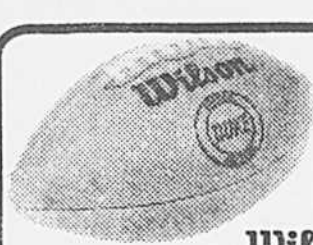
1⁹⁹
spécial!



**Balles de golf Blue
Ridge de Wilson**

Haute performance. Ces balles sont très résistantes et faites pour durer. Boîte de 12.

8⁸⁸
spécial!



**Ballon de football «The
Duke» de Wilson**

Ballon en cuir de très bonne qualité. Triple garniture, très robuste. Excellente aubaine. Prix cour. \$29.99

24⁸⁸
spécial!



**Ballon de Soccer
Cintex**

Modèle en cuir de qualité supérieure cousu main, noir et blanc. Chambre à air en butyl.

9⁸⁸
spécial!

**7205 BOULEVARD
TASCHEREAU, BROSSARD**

Rive sud face à la

Place Portobello (Téléphone 656-8820)

Le Commonwealth est menacé de scission sur la question de Zimbabwe-Rhodésie

d'après Reuter, AFP et AP

Ayant choisi de tenir son premier sommet sur le sol africain à Lusaka, la capitale zambienne directement touchée par la guerre rhodésienne, le Commonwealth, club anglophone regroupant près du quart de la population mondiale, se dirigeait hier vers une confrontation interne sur la brûlante question du Zimbabwe-Rhodésie.

La cause première de ce conflit, qui promet de dominer nettement les débats entre les 41 États membres, découle de la promesse électorale du nouveau gouvernement conservateur britannique de lever les sanctions contre la Rhodésie après l'accession de la ma-

iorité noire au pouvoir à Salisbury.

Pour Mme Margaret Thatcher, il s'agit du dossier le plus délicat depuis son arrivée au 10 Downing Street car les États africains «de première ligne», avec l'aval de l'OUA réaffirmé récemment au sommet de Monrovia, qualifient le nouveau régime rhodésien de «pouvoir blanc à masque noir».

Pour eux, le Front patriotique de Joshua Nkomo et Robert Mugabe, qui mène la guerre depuis neuf ans contre Salisbury, constitue le représentant unique et légitime du peuple de Zimbabwe.

Au moment où Mme Thatcher, accompagnée de Lord Carrington,

secrétaire au Foreign Office, quittait hier Londres pour Lusaka où le sommet s'ouvre demain en présence de la reine Elizabeth, la presse zambienne dénonçait «la politique aveugle» et «les tendances racistes» de «la Dame de fer».

Le Canada, principal soutien financier du Commonwealth, observe sur la question le plus grand mutisme. Mais l'Australie lance depuis plusieurs mois des appels à la prudence et son ministre des Affaires étrangères Andrew Peacock a affirmé hier que Canberra n'est pas disposé à reconnaître le régime Muzorewa.

Le premier ministre australien Malcolm Fraser dit craindre une

scission au sein du Commonwealth à la suite des «manœuvres» de Mme Thatcher considérées par certains, notamment le Nigeria, État le plus peuplé d'Afrique et principal partenaire commercial africain de la Grande-Bretagne, comme une tentative de reconnaître Salisbury.

Londres dispose cependant de certains atouts propres à assouplir les adversaires les plus «militants» du Zimbabwe-Rhodésie, le plus important étant la coopération économique et technologique. En outre, Mme Thatcher s'est gardée une marge de manœuvre substantielle en réclamant certaines modifications à la

constitution rhodésienne comme préalable à toute reconnaissance.

A ce sujet, elle a reçu hier une aide précieuse du quotidien gouvernemental de Salisbury, The Herald, qui a proposé des amendements à la constitution et la tenue de nouvelles élections générales. Le journal admet en effet que la constitution actuelle qui réserve des droits importants à la minorité blanche de 200.000 personnes (pour plus de 6 millions de Noirs), est inacceptable pour le Commonwealth.

On n'exclut pas, de source britannique, la possibilité d'une rencontre entre Mme Thatcher et MM. Nkomo et Mugabe en marge du sommet.

Révélation de Pékin sur ses «ex-amis»

d'après AFP et UPI

Les négociations bilatérales entre la Chine et le Vietnam sur leur conflit frontalier ont repris hier à Pékin avec une accusation de la Chine contre les appétits de Hanoi sur l'Indochine. De son côté, Hanoi a accusé la Chine de préparer une nouvelle guerre contre le Vietnam.

Le clou de la rencontre a été l'éclatement d'une polémique portant sur l'ampleur de l'aide en hommes et en matériel fournie par la Chine au Vietnam de 1950 à 1977. Pour la première fois, la Chine a divulgué qu'elle avait envoyé 300.000 soldats en Indochine durant la guerre du Vietnam, que des milliers d'entre eux avaient été tués dans les bombardements américains du Nord-Vietnam.

Ces révélations ont été apportées au cours de la neuvième session des pourparlers sino-vietnamiens. Celle-ci n'a d'ailleurs enregistré aucun progrès et les deux parties ont accepté de se rencontrer une dixième fois dans la capitale chinoise, à une date qui reste à déterminer.

Hanoi et Pékin, amis durant l'intervention américaine au Vietnam, devenus des ennemis acharnés, sont passés aux aveux durant cette session.

Voulant illustrer une ingratitude vietnamienne vis-à-vis de la Chine, le chef adjoint de la délégation chinoise, M. Yang Congsu, a révélé que 300.000 soldats chinois avaient participé aux côtés des Vietnamiens à la guerre contre les États-Unis.

L'ampleur de l'aide matérielle a aussi été divulguée, soit: plus de 2 millions d'armes légères et de mitrailleuses, 270 millions de cartouches, 27.000 pièces d'artillerie, 18,8 millions d'obus, 179 avions et 145 bateaux.

«Les corps de milliers de martyrs chinois reposent en territoire vietnamien», a dit à son tour le chef de la délégation chinoise, Han Nianlong.

Fausse alertes et vrais renforts après le chaud week-end de Madrid

d'après UPC, AP, AFP et Reuter

Tandis que Georgette Doyon et Angèle Lepage, deux Beauceronnes blessées légèrement dans les attentats basques de dimanche à Madrid, reprenaient leurs vacances espagnoles, de nouvelles menaces à la bombe perturbaient hier les activités du métro, de

l'aéroport et du transport par autobus de la capitale.

Il s'agissait de fausses menaces mais, prenant au sérieux la volonté exprimée par l'ETA politico-militaire de poursuivre les attentats jusqu'au rapatriement des détenus basques en Euzkadi, le gouvernement espagnol acheminait des renforts à Madrid et in-

tensifiait les patrouilles de police dans les rues de la capitale.

Le Conseil général du Pays basque, dans un télégramme au premier ministre Adolfo Suarez, exprime sa «douleur» et son «indignation» pour «les inqualifiables attentats commis au Pays basque et à Madrid» et affirme la nécessité «de poursuivre avec fermeté le processus pour arriver à la pacification et la stabilité démocratique dans tout l'État».

Une polémique a éclaté entre-temps autour de l'heure de la première alerte à la bombe dimanche, les agences de presse Efe et Euzkadi affirmant avoir prévenu la police 51 minutes avant l'explosion à l'aéroport de Barajas et le gouverneur civil de Madrid précisant que l'alerte devançait l'explosion de 18 minutes seulement.

Celui-ci soutient que la police a tout fait pour désamorcer les bombes et évacuer les lieux dans le court laps de temps dont elle disposait et souligne que deux policiers et deux gardes civils figurent parmi la centaine de blessés.

La crise se résorbe en Inde

d'après AFP et Reuter

La crise qui avait menacé dès l'investiture du nouveau premier ministre Charan Singh semble s'être soudainement résorbée. En effet, dix nouveaux ministres et sept ministres d'État ont prêté serment hier, ce qui confère un certain équilibre au cabinet de coalition.

Mis à part le chef du gouvernement, le cabinet compte désormais neuf membres du Parti Janata, huit du Parti du Congrès et un socialiste. Cependant, il devra se présenter devant la Chambre

des députés vers le 20 août pour subir un vote de confiance qui s'annonce tout de même très serré.

Le président du Parti Janata-Séculier, M. Raj Narain, veut que les ministres du nouveau gouvernement consacrent dorénavant plus de temps à étudier des dossiers qu'à dîner en ville. Il a déclaré qu'il téléphonerait chaque soir à chaque ministre pour vérifier s'il est bien chez lui. Selon lui, ils devraient décliner de dîner avec des capitalistes et éviter les hôtels «cinq étoiles».

Portugal: un gouvernement à la fois «plus à gauche» et «plus présidentiel»

d'après AFP et Reuter

Le nouveau gouvernement «indépendant» du Portugal, selon la composition du cabinet choisi par le premier ministre Maria de Lourdes Pintasilgo, s'affiche à la fois «plus à gauche» et «plus présidentiel» que le précédent gouvernement Mota Pinto, également qualifié d'«indépendant».

En effet, Mme Pintasilgo ouvre son gouvernement à des socialistes et des sociaux-démocrates indépendants tels MM. Correia Gago (Economie et Plan), Sousa Franco (Finances), Sedas Nunes (Culture) et Sa Borges (Travail), pour tenir compte, semble-t-il, de la majorité parlementaire social-communiste.

Mais en même temps, elle permet au président Antonio Ramalho Eanes de placer ses hommes à des postes-clés. Ainsi, le colonel Manuel da Costa Bras occupe le portefeuille de l'Intérieur, le colonel José Alberto Loureiro dos Santos celui de la Défense et le commandant João Figueiredo celui de l'Information.

Le colonel Manuel da Costa Bras devient également vice-premier ministre dans ce 11e gouvernement portugais, ce qui, pour les observateurs, traduit un changement dans les priorités du pays, c'est-à-dire l'organisation d'élections générales pour novembre au lieu de la volonté de sortir de la crise économique.

Autre surprise: l'arrivée des femmes au pouvoir à Lisbonne, déjà consacrée par la désignation de Mme Pintasilgo, est renforcée par la nomination d'une femme, Mme Maria Teresa Clara Gomes, catholique de gauche et membre du Graal, comme secrétaire d'État adjoint au premier ministre.

À l'extérieur du gouvernement, l'émersion grise du premier ministre sera également une femme: Mme Manuel Silva, secrétaire d'État au Plan dans le gouvernement Soares. Considérée comme particulièrement progressiste, Mme Silva défend le principe d'une plus grande autonomie du Portugal face aux institutions financières mondiales.

informez-vous

374-3510

cours de perfectionnement, à temps partiel, subventionnés

FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Ces cours sont réservés aux adultes désirant se perfectionner dans leur métier, se recycler à la suite d'une modification de leur emploi causée par les progrès technologiques, ou modifier leur profil professionnel à cause d'incapacité physique ou de fermeture d'entreprise.

Les seuls frais exigibles de l'adulte qui s'inscrit à l'un de ces cours sont des frais d'admission, l'enseignement en tant que tel est entièrement gratuit.

Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre du Montréal métropolitain

Commissions scolaires et Cégeps de la région

Centres d'emploi du Canada

CÉGEP AHUNTSIC

Service de l'éducation des adultes

9155 rue Saint-Hubert

Montréal H2M 1Y8

389-5921, poste 304

Centre d'inscription: Service de l'éducation des adultes

Dates d'inscription: 13 au 24 août

Heures d'inscription: Lundi au vendredi, 13h30 à 19h30

Frais d'admission: \$8 (taux uniforme)

Cours	Techniques
Administration	Administratives
Analyse I	Administratives
Analyse de circuits	Electrotechnique
Astronomie de position	Geodésiques
Automation industrielle I	Electrotechnique
Béton bitumineux	Du bâtiment et travaux publics
Chauffage I	Du bâtiment et travaux publics
Chauffage III	Du bâtiment et travaux publics
Circuit électrique de la spécialité	Du bâtiment et travaux publics
Circuits de commande des moteurs C.C.	Electrotechnique
Circuits logiques	Electrotechnique
Circuits pratiques d'électronique	Comm. graphiques
Clavier perforateur	Comm. graphiques
Clivage	Du bâtiment et travaux publics
Climatisation II	Informative
Cobol I	Informative
Cobol II	Administratives
Comportement du consommateur	Administratives
Comptabilité I	Administratives
Comptabilité II	Administratives
Comptabilité III	Administratives
Comptabilité analytique de gestion	Administratives
Construction I	Du bâtiment et travaux publics
Contrôle de la qualité et opérateur d'ordinateur	Informative
Criminologie générale	Auxiliaires de la justice
Densitométrie	Comm. graphiques
Dessin de structure d'acier II	Du bâtiment et travaux publics
Dessin de structure de béton I	Du bâtiment et travaux publics
Dessin et illustration I	Comm. graphiques
Dessin et illustration III	Comm. graphiques

Dessin et illustration IV	Comm. graphiques
Développement	Du bâtiment et travaux publics
Droit administratif	Auxiliaires de la justice
Droit criminel et procédure en matière criminelle	Administratives
Droit des affaires	Auxiliaires de la justice
Droit pénal II	Auxiliaires de la justice
Electronique I	Electrotechnique
Electronique II	Electrotechnique
Electronique industrielle I	Electrotechnique
Elements d'electronique II	Electrotechnique
Elements de circuits	Electrotechnique
Elements de psychiatrie carcérale	Auxiliaires de la justice
Equipements et méthodes	Du bâtiment et travaux publics
Estimation I	Comm. graphiques
Estimation II	Comm. graphiques
Estimation III	Comm. graphiques
Finance I	Administratives
Gestion des matériaux et inventaire	Administratives
Graphisme publicitaire I	Comm. graphiques
Graphisme publicitaire II	Comm. graphiques
Graphisme publicitaire III	Comm. graphiques
Graphisme publicitaire IV	Comm. graphiques
Impression offset I	Comm. graphiques
Impression offset III	Comm. graphiques
Impression sur duplicateur	Comm. graphiques
Impression typographique I	Comm. graphiques
Impression typographique II	Comm. graphiques
Initiation à la mécanique du bâtiment	Du bâtiment et travaux publics
Instrumentation	Du bâtiment et travaux publics
Instrumentation industrielle	Electrotechnique
Instruments de mesure	Informative
Introduction à l'informatique	Informative
Introduction à un langage de programme (Pascal)	Informative
Introduction au langage Basic	Informative
Introduction aux circuits électriques	Du bâtiment et travaux publics
Introduction aux ordinateurs	Informative
Langage de base I	Informative
Langage évolue I	Comm. graphiques
Les Encres	Comm. graphiques
Linotype I	Comm. graphiques
Linotype II	Comm. graphiques
Machines rotatives	Electrotechnique
Marketing I	Administratives
Marketing II	Administratives
Marquage de la copie II	Comm. graphiques
Marquage de la copie III	Comm. graphiques
Mécanique des sols I	Du bâtiment et travaux publics
Mécanique du bâtiment	Du bâtiment et travaux publics
Microprocesseurs	Electrotechnique
Milieu physique	Du bâtiment et travaux publics
Montage I	Comm. graphiques
Montage II	Comm. graphiques
Montage III	Comm. graphiques
Montage IV	Comm. graphiques
Montage colle I	Comm. graphiques
Montage colle II	Comm. graphiques
Montage colle III	Comm. graphiques
Officier de justice III	Auxiliaires de la justice
Penologie I	Auxiliaires de la justice
Personnel	Administratives
Photogrammétrie I	Geodésiques
Photomécanique I	Comm. graphiques
Photomécanique II	Comm. graphiques
Photomécanique III	Comm. graphiques
Photomécanique IV	Comm. graphiques
Photomécanique V	Comm. graphiques
Plomberie II	Du bâtiment et travaux publics
Principes de conception des systèmes d'éclairage	Electrotechnique
Prix de revient	Comm. graphiques
Procédure civile II	Auxiliaires de la justice
Processus photomécanique	Comm. graphiques
Projection cartographique I	Geodésiques
Propriétés des circuits	Electrotechnique
Publicité	Administratives
Réfrigération I	Du bâtiment et travaux publics
Réfrigération III	Du bâtiment et travaux publics
Reliure industrielle (quillottes-compléments)	Comm. graphiques
Reliure industrielle (quillottes-éléments)	Comm. graphiques
Reliure industrielle (opératrices)	Comm. graphiques
Reliure industrielle (plieuses-compléments)	Comm. graphiques
Reliure industrielle (plieuses-éléments)	Comm. graphiques
Reproduction audio	Electrotechnique

Sciences du comportement et gestion du personnel	Administratives
Sciences graphiques I	Sciences graphiques
Sciences graphiques II	Sciences graphiques
Semiconducteurs	Comm. graphiques
Sérigraphie I	Comm. graphiques
Sérigraphie II	Comm. graphiques
Sérigraphie III	Comm. graphiques
Structure de l'entreprise	Administratives
Systèmes asservis	Electrotechnique
Techniques graphiques I	Comm. graphiques
Techniques graphiques II	Comm. graphiques
Techniques graphiques III	Comm. graphiques
Techniques industrielles	Electrotechnique
Techniques numériques	Electrotechnique
Technologie des agrégats	Du bâtiment et travaux publics
Topographie	Du bâtiment et travaux publics
Topométrie I	Du bâtiment et travaux publics
Topométrie II	Du bâtiment et travaux publics
Typographie I	Comm. graphiques
Vente	Administratives
Ventilation I	Du bâtiment et travaux publics
Voirie II	Du bâtiment et travaux publics

CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

Service de l'éducation des adultes

1111, rue Lapierre

LaSalle H8N 2J4

364-3320, poste 111

Centre d'inscription: Service de l'éducation des adultes

Dates d'inscription: 13, 14, 15, 16, 20, 21 août

Heures d'inscription: 14h à 16h - 18h à 21h

Frais d'admission: \$10 (taux uniforme)

Cours	Techniques
Administration	Administratives
Administration et relations de travail	Multi-disciplinaire (sociologie)
Commerce de détail I	Administratives
Comportement du consommateur	Administratives
Comptabilité I	Administratives
Comptabilité II	Administratives
Comptabilité III	Administratives
Comptabilité analytique de gestion	Administratives
Comptabilité par fonds	Administratives
Construction I	Du bâtiment et travaux publics
Dessin de structure d'acier I	Du bâtiment et travaux publics
Droit des affaires	Administratives
Droit du travail	Administratives
Equipements et méthodes	Du bâtiment et travaux publics
Estimation et évaluation	Du bâtiment et travaux publics
Evaluation des tâches	Administratives
Finance I	Administratives
Finance II	Administratives
Fiscalité	Administratives
Initiation à l'informatique	Informative
Introduction à l'économie I	Multi-disciplinaire (économie)
Introduction à l'économie II	Multi-disciplinaire (économie)
Introduction au langage Cobol	Informative
Marketing I	Administratives
Marketing II	Administratives
Marketing industriel	Administratives
Organisation et méthodes	Administratives
Personnel	Administratives
Placement	Administratives
Prix de revient et système	Administratives
Processus de sélection	Administratives
Psychologie industrielle	Multi-disciplinaire (psychologie)
Publicité	Administratives
Résistance des matériaux	Du bâtiment et travaux publics
Ressourcement et dotation	Administratives
Rôle et fonction de la secrétaire	Administratives
Sciences du comportement et gestion du personnel	Administratives
Structure de l'entreprise	Administratives
Techniques de transport I	Administratives
Techniques de transport II	Administratives
Vente	Administratives

CÉGEP BOIS-DE-BOULOGNE

Service de l'éducation des adultes

10,555 avenue Bois-de-Boulogne

Montréal H4N 1L3

332-3000, poste 262

Centre d'inscription: Service de l'éducation des adultes

Dates d'inscription: 1er août au 14 septembre

Heures d'inscription: Lundi au jeudi: 9h à 21h

Vendredi: 9h à 17h

Frais d'admission: \$10 (taux uniforme)

Cours	Techniques
Algèbre	Multi-disciplinaire (mathématiques)
Algèbre vectorielle et linéaire, géométrie	Multi-disciplinaire (mathématiques)
Biologie générale I	Infirmières
Biologie humaine I	Infirmières
Calcul différentiel et intégral I	Multi-disciplinaire (mathématiques)
Calcul différentiel et intégral II	Multi-disciplinaire (mathématiques)
Commerce de détail	Administratives
Compléments de mathématiques	Multi-disciplinaire (mathématiques)
Comportement du consommateur	Administratives
Comptabilité I	Administratives
Comptabilité II	Administratives
Comptabilité III	Administratives
Comptabilité analytique de gestion	Administratives
Comptabilité par fonds	Administratives
Construction générale I	Du bâtiment et travaux publics
Crédit à la consommation I	Administratives
Droit de l'entreprise	Administratives
Dynamique de l'entreprise	Du bâtiment et travaux publics
Estimation et contrôle des coûts	Administratives
Evaluation des tâches	Administratives
Finance I	Administratives
Fiscalité	Administratives
Introduction à l'administration publique	Multi-disciplinaire (science politiques)
Introduction à l'économie I	Multi-disciplinaire (économie)
Introduction à l'informatique	Informative
Introduction aux ordinateurs	Informative
Lecture de plans et devis	Sciences graphiques
Marketing	Multi-disciplinaire (mathématiques)
Mathématiques d'appoint	Infirmières
Microbiologie et immunologie	Administratives
Organisation et méthodes	Administratives
Personnel	Administratives
Placement	Administratives
Planification, organisation et contrôle de la production	Administratives
Prêts hypothécaires	Administratives
Processus de sélection du personnel	Administratives
Programmation I - Langage évolue I (Cobol)	Informative
Programmation III - Langage évolue III (Cobol)	Informative
systèmes	Administratives
Promotion et développement du crédit à la consommation	Multi-disciplinaire (psychologie)
Relations humaines	Administratives
Ressourcement et dotation	Administratives
Sciences du comportement et gestion du personnel	Administratives
Structure et organisation du gouvernement	Multi-disciplinaire (sciences politiques)
Théorie générale des systèmes	Administratives
Trigonométrie et géométrie analytique	Multi-disciplinaire (mathématique)
Type de commerce de détail (crédit à la consommation II)	Administratives
Vente	Administratives

CÉGEP BOURGCHÉMIN

Service de l'éducation des adultes

3000 rue Boullé

Saint-Hyacinthe

773-6800

Centre d'inscription: Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre du Montréal métropolitain (CFP) - 5350 rue Lafond, Montréal

Date d'inscription: En tout temps, du lundi au vendredi

Heures d'inscription: Communiquées avec le Secteur de l'admission de la CFP (725-5221) 9h à midi - 13h à 16h

Frais d'admission: Aucun frais pour les cours dispensés dans la région

Cours	Techniques
Cours en textiles	Du textile

Le régime spécial de la SCHL ne vaut que pour les Indochinois

OTTAWA (PC) — La Société centrale d'hypothèques et de logement

n'entend pas offrir aux réfugiés politiques en provenance des autres

pays les mêmes privilèges qu'elle accordera aux réfugiés indochinois à la disposition desquels elle mettra 3,000 unités de logement à un tarif préférentiel.

Un porte-parole du bureau du ministre res-

pensable de la SCHL, M. Elmer MacKay, a confirmé l'information lundi au cours d'une conversation téléphonique. «Si ce genre d'exode se produisait dans une autre région du monde, nous considérerons la

situation, mais présentement notre offre ne s'adresse qu'aux réfugiés indochinois», a-t-il précisé. Ce membre du cabinet de M. MacKay devait ajouter que la SCHL, par son geste, ne voulait pas mettre de

l'avant une politique d'aide permanente aux réfugiés.

M. MacKay annonçait la semaine dernière que la SCHL mettrait 3,000 unités de logement à la disposition des réfugiés indochinois à des loyers mensuels ne dépassant pas \$200 afin d'appuyer la politique du gouvernement.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, ainsi que le ministre de l'Immigration, M. Ron Atkey, ont déjà annoncé que le gouvernement canadien accueillerait un réfugié indochinois pour chaque réfugié parrainé par le secteur privé pour un maximum de 50,000 d'ici la fin de 1980.

Par contre le Canada a fait connaître son intention d'ouvrir ses portes à 3,000 réfugiés en provenance des autres parties du monde en 1979.

Fiducie du Québec

dépôts garantis

10^{3/4}

• Dépôt initial minimum \$1 000
• 5 ans, intérêts payés annuellement

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

Pour information:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

extérieur sans frais 1-800-361-6840

La Fiducie du Québec... pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

Les Égyptiens connaissent la télégraphie sans fil.

La preuve, depuis le temps qu'on fouille, on n'a pas trouvé de fils.

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

6/36

La plus douce cigarette au pays.



Viscount No. 1

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage. — Éviter d'inhaler. — Moy. par cigarette: "goudron" 0,7 mg, nicotine 0,07 mg.

RÉNOVEZ VOTRE SALLE DE BAINS



Laissez Métropolitain ajouter de l'élégance à votre salle de bains.

Rénover votre salle de bains avec de nouvelles vanités et des articles de luxe. Nous avons un vaste choix de motifs qui transformeront votre salle de bains harmonieusement à des coûts abordables.

Quels sont vos besoins?

- ☐ GRENIER ☐ DORTOIR ☐ SALLE DE JEUX ☐ SALLE DE BAINS
☐ BIBLIOTHÈQUE ☐ BUREAU ☐ TOITURE ☐ CUISINE
☐ TRAVAUX DE MENUISERIE ☐ RÉNOVATIONS GÉNÉRALES

Venez chez Métropolitain découvrir de nouvelles idées de décoration.



Heures d'ouverture de notre salle de montre
Dim.: 11h a.m. à 5h p.m.
Lun., mar., mer.: 9h a.m. à 5h p.m.
Jeu., ven.: 9h a.m. à 8h p.m.
Sam.: 9h a.m. à 4h p.m.

SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN

4058 JEAN-TALON O.
(dans le côté ouest de l'édifice CESCO)
482-0600
Pas de service téléphonique le dimanche

NOUS SOMMES OUVERTS LE DIMANCHE POUR VOUS PERMETTRE DE VISITER NOTRE MAGNIFIQUE SALLE DE MONTE. MAIS NOUS NE PRENONS PAS DE COMMANDE LE DIMANCHE.



Année internationale de l'enfant-1979

L'UNICEF VOUS INVITE

À SA GRANDE SEMAINE DE SOLIDARITÉ

AU PAVILLON UNICEF À TERRE DES HOMMES, DU 29 JUILLET AU 5 AOÛT.



Voici les activités du mardi 31 juillet:

11 heures: Un rallye. Le départ se donne au Pavillon de l'Unicef à Terre des Hommes. 13 heures: Tante Lucille raconte aux tout-petits. 14 heures et 16 heures: Spectacles du clown Roudoudou.

INVITE TES PARENTS EN BELGIQUE AVEC TOI

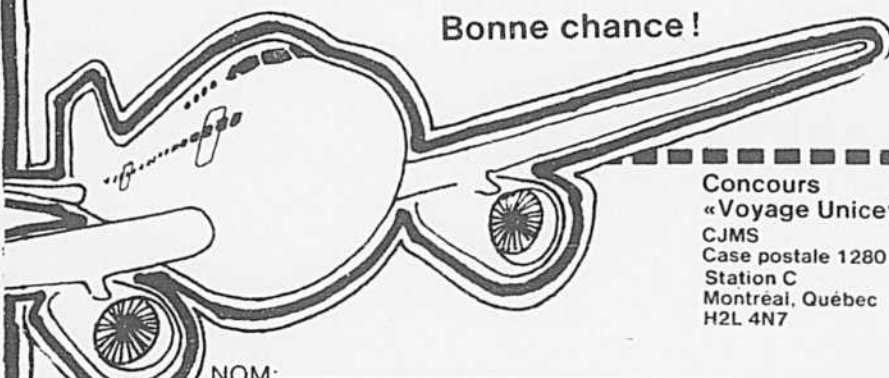
À tous les enfants:

Un séjour d'une semaine en Belgique sera tiré le vendredi 3 août sur les ondes de CJMS. Trois personnes voyageront avec la compagnie aérienne Sabena et seront les invitées de l'Office de Tourisme de la Belgique. Une opportunité pour toi d'amener tes parents en vacances.

Comment participer:

Tu n'as qu'à remplir le coupon de participation et le faire parvenir à l'adresse indiquée. Si tu n'as pas 18 ans tes parents doivent signer à l'endroit indiqué.

Bonne chance!



Concours «Voyage Unicef»
CJMS
Case postale 1280
Station C
Montréal, Québec
H2L 4N7

NOM: _____

ADRESSE: _____

APP.: _____

VILLE: _____

PROV.: _____

CODE POSTAL: _____

TÉL.: _____

Signature des parents si moins de 18 ans.

Règlements:

- Les parents de ceux qui ont moins de 18 ans doivent donner leur approbation en signant à l'endroit prévu.
- Les gagnants doivent bénéficier du voyage avant le 3 août 1980 selon les disponibilités de la compagnie aérienne.
- Pour se mériter un prix, la personne dont le nom a été tiré au sort doit répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances.
- Les fac-similés sont acceptés.

100 ALBUMS «ASTERIX CHEZ LES BELGES» À GAGNER

Découpe le Visa de Terre des Hommes ci-dessous et rends-toi au pavillon de l'UNICEF. Tous les jours 100 albums seront tirés parmi les coupons que les jeunes auront remplis sur place.

VISA



TERRE DES HOMMES

Admission gratuite: un jeune de 17 ans et moins.

C'est l'année de l'enfant et nous pensons à vous!

la presse

CJMS
1280 MONTREAL



UNICEF

DARGAUD

ÉDITEUR

SABENA

lignes aériennes belges



quelle fraîcheur! peignoirs sans souci

PEIGNOIR LONG

A. Modèle à glissière devant. Tissus 80% polyester 20% coton. Manches raglan, col mandarin. Motif floral pêche ou aqua. P.M.G.

Prix Simpsons 1999

PEIGNOIRS COURTS

B. Modèle seersucker imprimé, 100% coton. Manches courtes, empiècement devant et au dos. Motif floral aqua, pêche, rose pâle ou beige. P.M.G.

B1. Non représenté — modèle à bordure imprimée. Doux tissu 50% polyester, coton. Aqua, pêche, rose pâle ou beige. P.M.G.

Prix Simpsons 14.99

Veuillez indiquer second choix de coloris Rayon 126, au quatrième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



les casques en vedette

Prix Simpsons

Modèle A. 599

Modèle B. 799

Voici un excellent achat! Sevantes casques que vous coordonnerez à vos jupes et pantalons préférés. Modèles en tricot 100% polyester lavable à la machine et n'exigeant aucun repassage. Vous les porterez en toute occasion!

A. Modèle fourreau à encolure en V. Col à pointes, ceinture nouée. Imprimé bleu sur fond crème ou imprimé brun sur fond crème. Taille 10 à 16. 599

B. Modèle à patte de boutonnage devant. Col à pointes, poches, plaques, ceinture nouée. Variété d'imprimés ton bleu, vert ou rose pâle. Tailles 10 à 18. 799

Rayon 617, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. Venez, écrivez.... ou composez 842-7221 jour et nuit

Simpsons